



PACTE Forêt-Z

Projet d'adaptation des forêts au
changement climatique dans les
territoires par la concertation

Livradois-Forez

Rapport de synthèse de la
démarche de concertation



Animation conduite et rapport rédigé par
DialTer : Jean-Luc Campagne, Sophie
Giraud, Anne Berthet.

Décembre 2025

Pacte Forêt-Z

Projet d'adaptation au changement
climatique par la concertation
dans les territoires Forêt-Z



Avec le soutien
financier de :



Sommaire

Préambule	3
1- La démarche de concertation mise en œuvre	4
1.1 Les grandes étapes de la démarche.....	4
1.2 Les participants à la concertation.....	16
2- Synthèse de ce qui a émergé de la concertation	17
2.1- Les perceptions des forêts d’aujourd’hui sur le Livradois-Forez.....	17
2.2. Les orientations souhaitées pour les forêts demain, en Livradois-Forez, dans le contexte du changement climatique.....	26
2.3. Les pistes et propositions d'action ayant émergé de la concertation.....	28
3. Les suites données : Un PACTE pour accompagner la transition du territoire dans le cadre du changement climatique, pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives	46
Annexes :	48

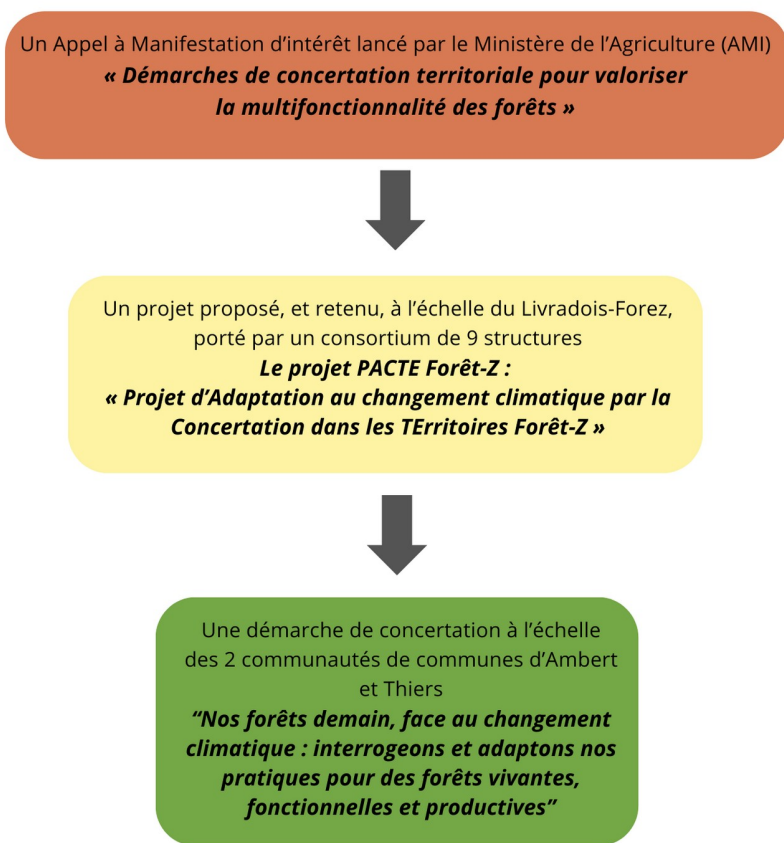
Préambule

Sous l'effet du changement climatique, les conditions écologiques pour la vitalité des forêts évoluent, avec des conséquences sur les pratiques de gestion des peuplements et les paysages forestiers entraînant de nombreux questionnements : Comment adapter les pratiques de gestion à ces nouvelles conditions ? Quelles essences forestières demain dans les différents contextes naturels ? Quels paysages forestiers demain ? Quelle place de la forêt dans le paysage et sur le territoire ? Quelles ressources en bois disponibles pour les différents usages de la société ? ...

Par un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts », l'État a souhaité soutenir **des projets visant à expérimenter au niveau local de nouvelles formes de dialogue et de concertation à des échelles territoriales** de niveau infra-régional permettant d'identifier des consensus autour des objectifs poursuivis par les Assises de la forêt et du bois, et notamment l'adaptation des forêts au changement climatique, le rôle de la forêt et du bois dans l'atténuation du changement climatique.

Sur le Livradois-Forez, considérant la place importante de la forêt et de son rôle sur le territoire, **9 structures** engagées à divers titres pour accompagner la gestion des forêts du territoire ont souhaité saisir cette opportunité d'appel à projet pour **expérimenter une démarche visant à proposer un espace de dialogue rassemblant les acteurs et usagers qui se sentent concernés par l'évolution des forêts dans le contexte du changement climatique. Leur volonté était** de croiser les regards de chacun sur la forêt d'aujourd'hui et ses évolutions, cerner les attentes et intérêts pour la forêt et faire émerger ainsi des principes communs et propositions pour la gestion et les usages des forêts de demain.

Schéma 1 : Genèse du projet



Ces structures forment le consortium qui pilote la démarche :

- La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- La Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez
- Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez
- L'Association des Communes Forestières Auvergne Rhône-Alpes
- L'Office National des Forêts (ONF)
- Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF)
- L'Union des Coopératives Forestières Française (UCFF), avec la participation d'Unisylva et de la CFBL
- La LPO Auvergne-Rhône-Alpes
- France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE)

Le présent rapport dresse une synthèse de la démarche réalisée et ce qui en a émergé. Elle s'appuie sur les comptes-rendus des ateliers de concertation.

1- La démarche de concertation mise en œuvre

1.1 Les grandes étapes de la démarche

Afin de l'accompagner dans la conception et l'animation de cette démarche de concertation, le consortium a mandaté la Scop DiaTer qui a conduit la démarche selon son approche du dialogue territorial, en trois temps :

- une phase préparatoire, dont l'objectif est de clarifier le cadre et le dispositif de la concertation
- la démarche de concertation multi-acteurs à proprement parler
- une phase d'évaluation et de valorisation de la démarche (restitution)

Documents en annexe :

- *annexe 1 : le document complet du cadre et du dispositif de dialogue validé*
- *annexe 2 : la composition du groupe de concertation et du comité partenarial*

Phase 1 - La phase préparatoire : clarifier le cadre et le dispositif de dialogue

La phase préparatoire permet de clarifier le cadre et le dispositif du dialogue, avec un double objectif :

- d'une part, entre les membres du consortium et avec le prestataire en charge de l'animation de la concertation : clarifier les intentions et attendus, les marges de manœuvre, ainsi que les grandes étapes et modalités de la démarche à mettre en œuvre
- d'autre part, en allant vers les parties-prenantes concernées par la problématique : s'assurer que les intentions et les modalités proposées répondent à leurs attentes et tiennent compte de leurs besoins, afin qu'ils trouvent un intérêt à s'engager dans la démarche

A la fin de la phase préparatoire, **le cadre et le dispositif du dialogue sont partagés avec les acteurs et parties qu'on souhaite inviter au dialogue**, afin que chacun puisse s'y engager en connaissance de cause. Un cadre inclusif des attentes des parties est facilitateur pour leur mobilisation.

Le cadre du dialogue :

- **Un objectif** qui donne du sens à la démarche.
- Un ou des **objectifs opérationnels** (produits attendus) : que va-t-on chercher à produire ensemble ? A quoi les propositions émanant de la concertation vont-elles contribuer ?
- **Des objets de dialogue**, sur lesquels il y a des marges de manœuvre (ce sur quoi on aimerait dialoguer), et éventuellement des limites au dialogue (qui seront hors champ du dialogue).
- **Un périmètre.**
- **Des parties concernées** à associer au dialogue.

Le dispositif du dialogue :

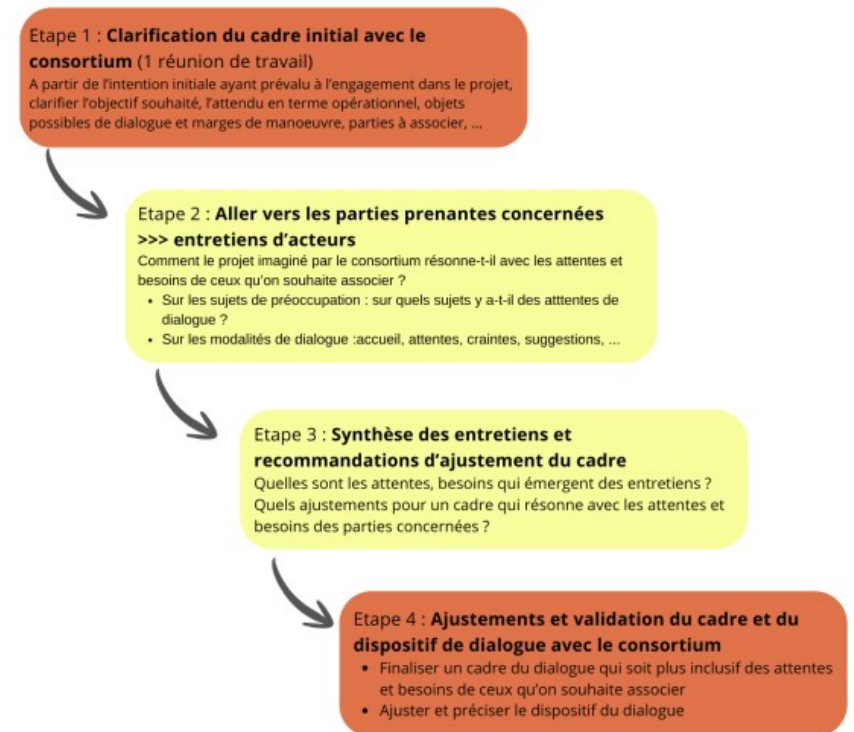
- **Les instances** mises en place, en clarifiant les rôles de chacune et l'articulation entre elles.
- **Un déroulé progressif**, avec objectifs et articulation de chaque étape.
- **Un calendrier.**

Le schéma 2 illustre les grandes étapes de cette phase préparatoire.

28 entretiens d'acteurs ont été menés, en cherchant à atteindre une diversité de visions et des parties concernées par la forêt sur le territoire.

Des entretiens ont également été menés sur 3 marchés du territoire, afin d'aller à la rencontre des habitants.

Schéma 2 : Etapes de la phase préparatoire

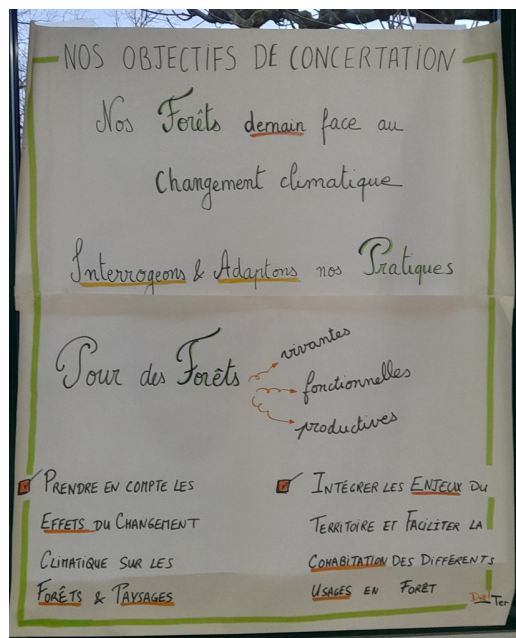


Concernant l'objectif global donné à la concertation, centrée sur l'entrée "changement climatique"

Le contexte de changement climatique induit une évolution des conditions de croissance des forêts, et donc des types de forêts et de leurs potentialités en terme de ressource. Aussi, il rend nécessaire l'adaptation des itinéraires de gestion sylvicole. L'objectif souhaité pour cette concertation était de dégager, par le dialogue, des éléments d'une vision commune pour l'évolution des forêts de demain dans ce nouveau contexte sur les 2 communautés de communes.

Les entretiens auprès des acteurs du territoire ont amené à considérer plusieurs points de vigilance concernant la manière d'aborder le changement climatique, et la place à lui donner dans la concertation :

- Si le contexte de changement climatique et son impact sur les forêts ne sont pas niés, pour beaucoup le **sujet de préoccupation majeur concerne les pratiques actuelles de gestion de la forêt**, et notamment la pratique des coupes rases et les monocultures de résineux. Aussi, leur souhait est de réinterroger ces pratiques, changement climatique ou pas.
- Dans ce contexte de transition, plusieurs ont souhaité aborder le sujet de l'évolution des forêts en interrogeant **l'impact des pratiques actuelles sur la bonne santé et le fonctionnement de l'écosystème forestier** : pour eux, certaines pratiques affaiblissent la biodiversité et affectent les capacités fonctionnelles des écosystèmes à assurer les régulations nécessaires au maintien des grands équilibres. Aussi, il s'agit avant tout de **réfléchir à renforcer les mécanismes de résilience de l'écosystème forestier**, de manière à lui donner les moyens de s'adapter lui-même aux évolutions liées au changement climatique.
- Enfin, au delà des pratiques de gestion des forêts, le large périmètre de la concertation a conduit plusieurs acteurs à vouloir **aborder la forêt dans son lien au territoire, sa contribution aux équilibres et dynamiques territoriales** : en quoi les pratiques de gestion, actuelles et à venir, influent sur le cadre de vie, l'attractivité du territoire et son identité, la cohabitation des usages, l'économie locale, ... ?



Aussi, in fine, l'objectif de la concertation a été validé ainsi par le consortium :

Nos forêts, demain, face au changement climatique : interrogeons et adaptons nos pratiques pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives :

- Prendre en compte les effets du changement climatique sur les forêts et paysages.
- Intégrer les enjeux du territoire et faciliter la cohabitation des différents usages en forêt.

Concernant les finalités et objectifs opérationnels du projet

Au sein du consortium, les attentes étaient multiples : initier un dialogue comme un point de départ à poursuivre ensuite, faire évoluer les pratiques, faire émerger des éléments d'une vision commune, expliquer les enjeux auxquels est confronté le monde forestier, favoriser l'implication des acteurs du territoire et initier des actions (mise en mouvement).

Les entretiens ont montré que l'accueil de la concertation et les attendus opérationnels vis-à-vis de de la concertation étaient divers, selon les types d'acteurs :

- Globalement, les acteurs du monde forestier ont déjà des opportunités pour dialoguer entre eux. Ils sont **en attente de résultats concrets, opérationnels** pour adapter les modes et pratiques de gestion à la nouvelle donne. Aussi, certains **ne voient pas, sur ce sujet là, l'intérêt d'ouvrir le dialogue au-delà du monde forestier.**
- Concernant les "non forestiers", même si les regards sont très divers, plusieurs étaient intéressés par cette opportunité de **prendre le temps de se parler, dans un objectif de découverte, d'inter-connaissance, comme un point de départ pour quelque chose à poursuivre.** Ils étaient plus incertains sur leur capacité à contribuer à des propositions.
- **Beaucoup avaient du mal à identifier les objectifs opérationnels de la démarche et étaient dubitatifs sur la portée de la démarche** : est-ce que celle-ci allait réellement contribuer à changer quelque chose ?

Aussi, in fine, les objectifs opérationnels et suites attendues ont été validés ainsi par le consortium :

Les attendus : permettre d'identifier et proposer :

- Les différentes visions sur la forêt et son adaptation dans le contexte de changement climatique, avec les points de convergence et de divergence
- Les orientations communes émergeant du dialogue pour les forêts de demain et les usages en forêt.
- Une feuille de route avec des propositions partagées d'actions issues du dialogue pour avancer vers l'objectif de forêts vivantes, fonctionnelles et productives
- Les modalités pour une éventuelle poursuite du dialogue

Différentes possibilités de traduction opérationnelle des propositions d'action :

- Comme une mesure s'intégrant dans une politique territoriale existante : charte du PNR, charte forestière de territoire (communauté de communes d'Ambert Livradois Forez) ou autre politique forestière des collectivités, plans Climat-Air-Energie des collectivités (PCAET), plan stratégique des entreprises, ...
- Comme une mesure intégrant un dispositif d'action existant : Sylv'Acctes, Mode op' voirie, ...
- Comme action nouvelle, portée par un ou plusieurs acteurs impliqués dans le pilotage de la démarche.

Les instances mises en place

Le concertation s'est organisée autour de deux instances :

- **Un groupe de concertation**, cœur du dialogue, différencié en deux sous-groupes géographiques : l'un sur la Communauté de communes d'Ambert-Livradois-Forez, l'autre sur la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, avec les caractéristiques suivantes :
 - Rôle : instance de dialogue, pour co-construire une vision et des propositions pour les forêts de demain
 - Composition objectif : 25 à 30 membres maximum, avec une diversité des parties-prenantes concernées
 - Intention : Associer à la fois des représentants de structures et ouvrir à la participation volontaire d'individuels pour atteindre aussi des habitants venant avec leurs multiples casquettes (promeneur, naturaliste, propriétaire, chasseur, ...)
- **Un comité de pilotage**, composé des 9 structures du consortium avec les caractéristiques suivantes :
 - Rôle : pilotage de la démarche (valider le cadre et les modalités du dialogue), assurer la cohérence de la démarche par rapport à l'AMI, prendre en considération les propositions pour les traduire en actions et rendre compte des suites données.
 - Composition : 9 structures du consortium

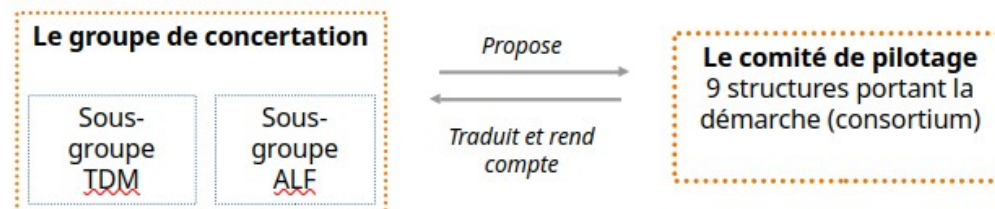
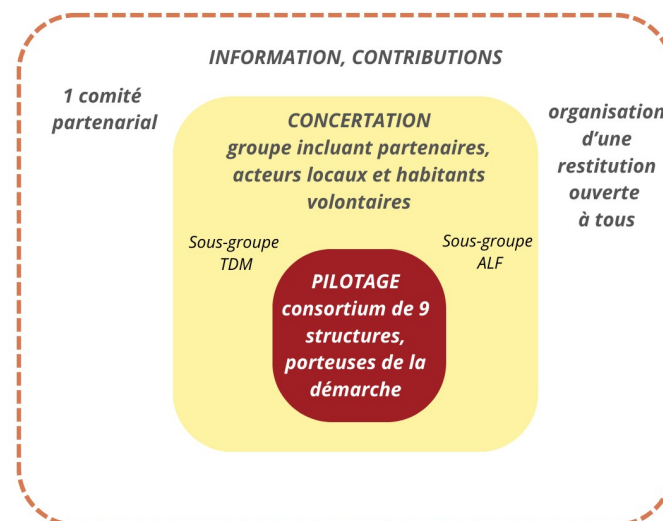


Schéma 3 : Le rôle et l'articulation des instances mises en place

Des modalités ont été mises en place pour, au delà du groupe de concertation, associer les partenaires et informer les acteurs et habitants du territoire :

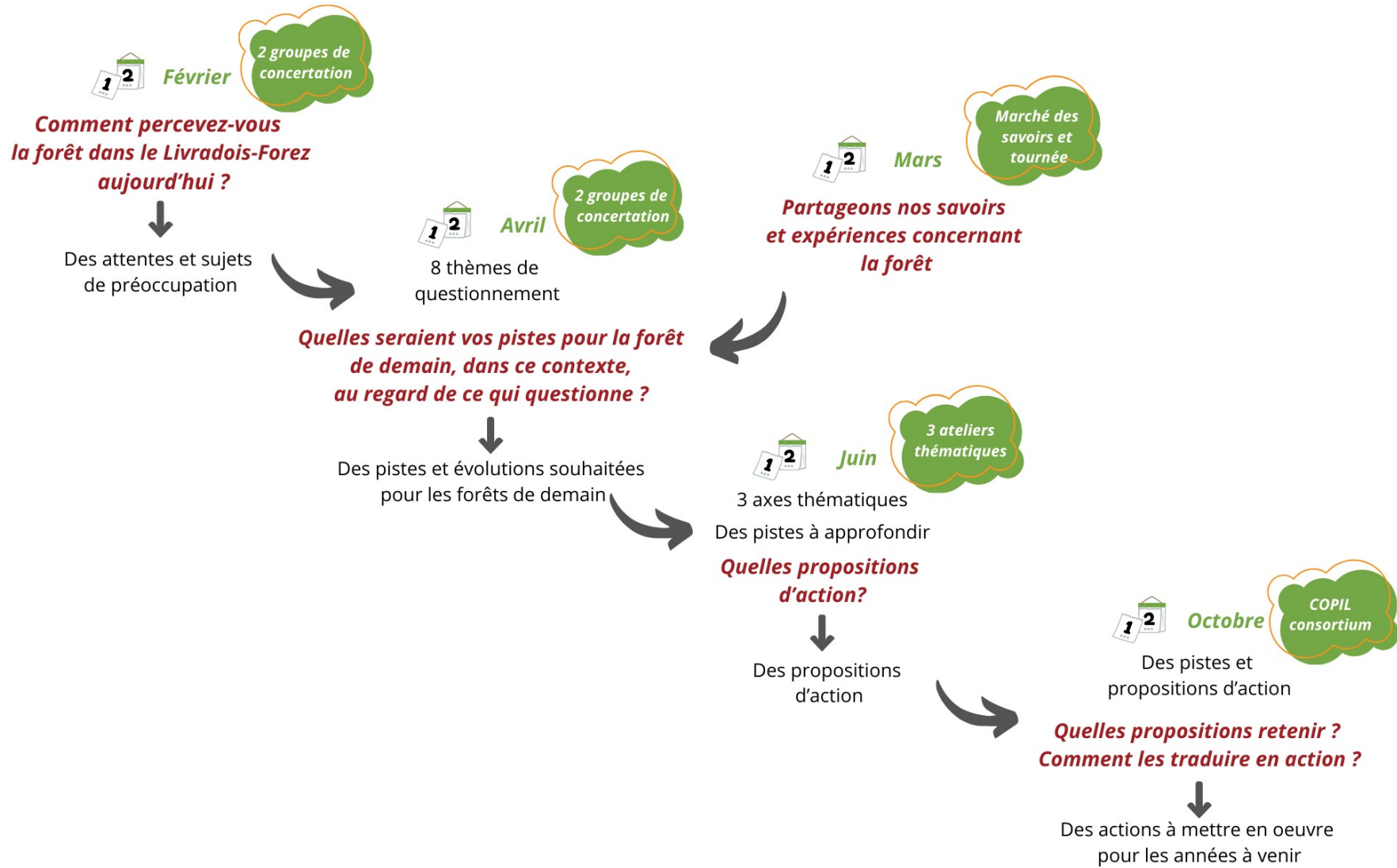
- **Un comité partenarial**, composé des structures partenaires (associations de propriétaires forestiers, associations environnementales, partenaires forestiers, acteurs de la filière bois,) qui a été réuni 2 fois : une fois au lancement de la démarche, une deuxième fois à la fin de la phase préparatoire pour présenter le cadre et le dispositif du dialogue, et échanger sur les modalités de mise en œuvre.
- **Un forum de restitution** a été organisé en fin de projet, ouvert à tous, de manière à partager la démarche et ses résultats à un public plus large que celui ayant participé aux ateliers.

Voir aussi, en 1.2, les participants à la concertation (p.16)



Phase 2 - Le déroulé de la concertation

Schéma 4 : Les grandes étapes de la démarche de dialogue proposée



La réflexion pour aller vers des propositions pour les forêts de demain a été menée en 3 étapes progressives (voir schéma en page précédente).

➔ 1ère phase d'ateliers, en février 2025

43 participants sur les 2 sous-groupes (ALF et TDM), dont 2 personnes ont participé aux 2 ateliers (soit 45 participations totales)

L'intention de l'atelier était de permettre à chacun d'exprimer sa vision des forêts d'aujourd'hui, ses sujets de préoccupation, et d'entendre la diversité des visions de participants.

Pour faciliter cette expression, il a été proposé aux participant de choisir une photo dans la diversité de celles proposées, résonnant avec la question suivante : *Comment percevez-vous la forêt dans le Livradois-Forez aujourd'hui ? Qu'auriez-vous envie d'en partager ?*

Le rapprochement des différents propos a permis d'identifier des grands sujets de préoccupation, et des visions diverses, qui sont restitués au paragraphe 2.1. (p.17).



→ 2ème phase d'ateliers, en avril 2025

26 participants sur les 2 sous-groupes (ALF et TDM), dont 2 personnes ont participé aux 2 ateliers (soit 28 participations totales) Le dialogue a été organisé autour de 8 grands sujets de préoccupation identifiés à partir du compte-rendu de la phase 1. Les participants ont échangé en petits groupes : 1 table par grand sujet, avec la possibilité de participer à 2 ou 3 sujets : « *Qu'est-ce que ça vous inspire comme pistes pour les forêts demain ?* ». **L'objectif était de faire émerger des évolutions souhaitées, des pistes de solution.**

Les 8 grands thèmes identifiés étaient :



- Demain, quelle place de la forêt dans les grands paysages du territoire ?
- Demain, quelle place de la forêt, dans l'économie du territoire ?
- Quels avenir pour les sapinières sur le territoire ?
- Quels avenir pour les forêts feuillus sur le territoire ? Et pour la diversification des peuplements ?
- Comment composer avec les visions controversées sur les coupes rases et les plantations résineuses ?
- Demain, quelles pratiques d'exploitation forestière pour des forêts vivantes, productives et accueillantes ?
- Demain, quelles conciliations possibles entre usagers de la forêt et respect de la propriété privée ?
- Demain, quels modes d'implication de chacun, pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives sur le territoire ?

En début d'atelier, les participants ont pu se remémorer les éléments ayant émergés des premiers ateliers de février, sur les visions et préoccupations concernant les forêts, aujourd'hui, sur le territoire du Livradois-Forez.



En fin d'atelier, les participants ont parcouru les pistes proposées sur chacune des thématiques, et, par un système de gommettes, indiqué leurs préférences.

➔ **3ème phase d'ateliers, en juin 2025 : 3 ateliers thématiques**

24 des participants de la concertation ont participé à 1, 2 ou 3 des ateliers thématiques, pour 37 participations tous ateliers confondus.



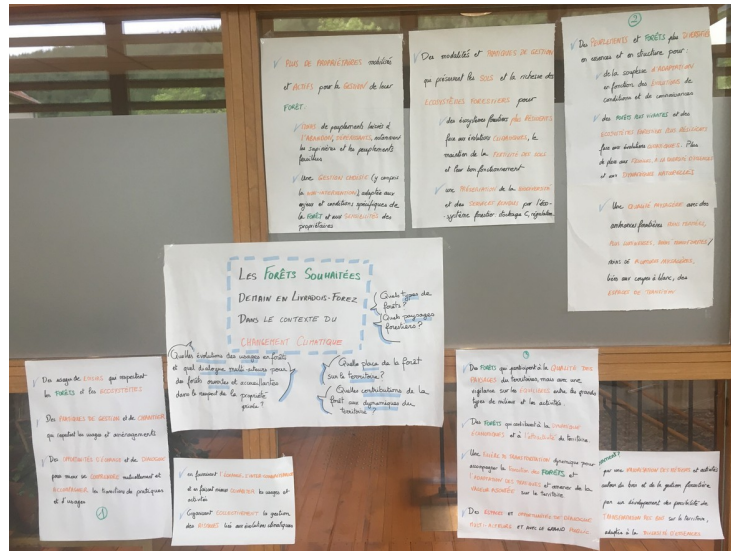
Les ateliers de juin ont été organisés **sous forme de 3 ateliers thématiques**, selon les 3 grands thèmes ayant été identifiés suite aux ateliers d'avril. Chacun des participants à la concertation pouvait s'inscrire sur le ou les ateliers de son choix. L'objectif était d'approfondir les pistes de solution pour faire émerger des propositions d'action.

Les thèmes d'atelier étaient :

- *Atelier 1 : Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion*
- *Atelier 2 : L'évolution des usages et de notre relation aux forêts, pour des forêts accueillantes et respectueuses de la propriété*
- *Atelier 3 : La place et contribution des forêts aux dynamiques de territoire, dans ce contexte évolutif*

En introduction, les animateurs ont exposé les thèmes et orientations souhaitées ayant émergé des ateliers d'avril (schéma restitué dans le présent rapport en 2.2)

Dans chacun des ateliers, le travail a été organisé en petits groupes, selon 3 voire 4 tables de travail, chacune des tables étant dévolue à une orientation. Les participants étaient invités à approfondir des pistes d'action, pour émettre des propositions sous forme d'une fiche (cf. modèle ci-dessous)



Orientation : _____ ACTION proposée _____

Intention : _____

● Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?

● Quels sont les ACTEURS concernés ?

● Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?

● Quels sont les FREINS à l'action ?

● Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?

● Quels sont les INCITATIFS à l'action ?

● Quels seraient les PROCHAINS PAS ?



Ateliers thématiques - Juin 2025 - Pacte Forêt-Z - DialTter

En parallèle des ateliers de concertation, organisation de 2 temps de partage des savoirs en mars :

Les temps de partage des savoirs, en salle ou sur le terrain, ont pour objectif de permettre une montée en compétence de chacun, nourrir la réflexion collective, ouvrir le champ des possibles sur les éventuelles solutions. Ils reposent sur les principes suivants :

- Être conçu à partir des besoins et propositions des participants : en fin de premier atelier, les participants ont été invités à exprimer des demandes ("ce sur quoi j'aimerais en savoir plus"), et des offres de partage de savoirs ("ce que je peux partager comme savoir, connaissance, expérience").
- Mobiliser différents savoirs : savoir techniques, scientifiques, mais aussi des savoirs d'expérience détenus par les participants eux-même
- Donner la possibilité à chacun d'aller piocher et se nourrir des connaissances qu'il souhaite, et de partager ses propres savoirs.



Un marché des savoirs

37 participants

16 partages (stands) ont été proposés : 8 ont été animés par des membres du consortium, 7 par des participants de la concertation, et 1 thème a été animé par un invité intervenant extérieur sur la santé des forêts.

En annexe 3 : Descriptif du marché des savoirs

Une tournée sur le terrain

16 participants

Visite de 3 situations de sapinière, avec des scénarios de gestion différents :

- Une sapinière avec de la mortalité. Scénario de gestion : coupe rase + reboisement.
- Une sapinière gérée en irrégulier avec une dynamique de régénération naturelle
- Une gestion jardinatoire de la sapinière

N.B. : La 2^{ème} tournée, initialement prévue, a été reportée pour cause de météo, puis annulée faute d'inscrits suffisants sur la 2^{ème} date.



Phase 3- La capitalisation, l'évaluation et la restitution des suites données aux propositions

Travail sur les suites à donner aux orientations et propositions ayant émergé de la concertation

Le consortium s'est réuni en comité de pilotage fin juin, puis plusieurs fois au cours de l'automne, pour travailler sur les modalités des suites à donner à ce qui a émergé de la concertation. Il s'est orienté vers l'élaboration collective d'un PACTE sur lequel pourrait s'engager chacune des 9 structures afin de poursuivre le dialogue et s'engager à prendre en considération les orientations et propositions ayant émergé de la concertation dans ses actions respectives.

Dans un second temps, leur intention est que des structures partenaires puissent les rejoindre en s'engageant dans le PACTE.

Le PACTE est présenté plus en détail au chapitre 3.

Évaluation de la démarche

Le projet Pacte Forêt-Z était un projet expérimental. Aussi, afin de pouvoir tirer des enseignements de cette expérience, des modalités d'évaluation de la démarche ont été mises en oeuvre :

- des observations pendant les ateliers
- un formulaire envoyé aux participants de la démarche fin juin
- un atelier avec le consortium, fin septembre, pour un temps d'évaluation collective, et identification des axes d'amélioration

>>> *L'évaluation a donné lieu à un rapport distinct spécifique.*

La restitution de la démarche au territoire

Un forum de restitution a été organisé le 17 novembre dernier. Volontairement ouvert au territoire, son intention était d'informer de la démarche réalisée et d'intéresser aux enjeux concernant la forêt aujourd'hui sur le territoire. Il a été structuré en 3 temps :

- un spectacle permettant une mise en perspective, sur le temps long, des enjeux autour de la forêt
- un temps visant à poser quelques éléments concernant l'impact du changement climatique sur les forêts en Livradois-Forez
- une restitution de la démarche de concertation réalisée dans le cadre du projet PACTE Forêt-Z

Sur la base des inscrits au forum, celui-ci a rassemblé 67 participants en plus des membres du consortium.

Parmi les participants, 55% se sont inscrits comme habitants du territoire. Les autres se sont inscrits comme partenaires institutionnels ou associatifs, élus, acteurs économiques de la filière bois, financeurs.

53% d'entre eux n'ont participé à aucune étape de la démarche de concertation et 27% ont participé aux ateliers de concertation.



1.2 Les participants à la concertation

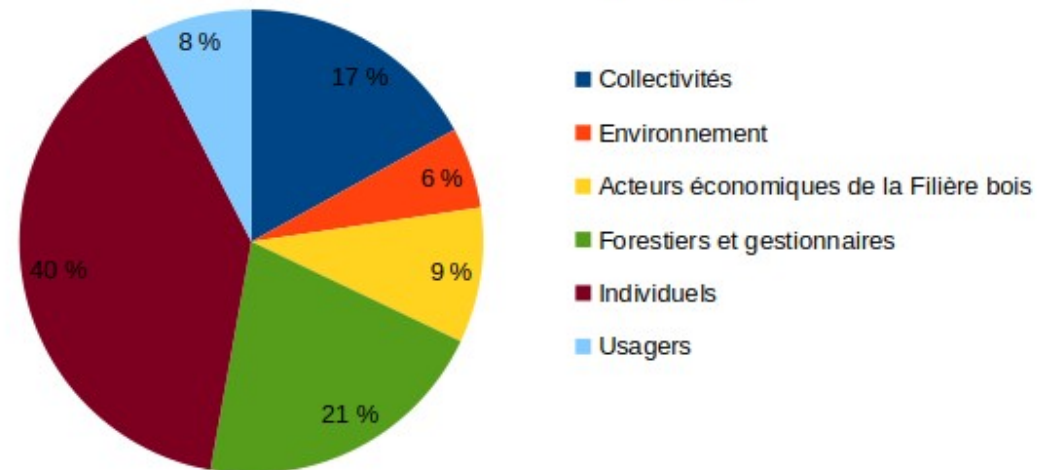
En dehors des membres du consortium, 45 personnes ont participé à au moins un des ateliers de concertation (plus 6 personnes n'ayant participé qu'aux temps de partage des savoirs). La composition du groupe de concertation, en deux sous-groupes géographiques, a été pensée pour avoir à la fois des membres représentant une structure (collectivité, entreprise, association, institution, ...), et des habitants participant à titre individuel (participation volontaire sur inscription pour intégrer le groupe de concertation).

2/3 des participants représentaient une structure :

- 14% représentaient une collectivité : élus et services techniques
- 23% représentaient des structures de propriétaires et de gestion forestière : association de propriétaires, organismes d'accompagnement des propriétaires et gestionnaires.
- 9% représentaient des acteurs économiques de la filière avale
- 5% représentaient des associations environnementales
- 11% représentaient des associations d'usagers : randonneurs, VTT, chasseurs

1/3 des participants étaient inscrits à titre individuel, avec une diversité de lien à la forêt : promeneur, chasseur, propriétaire, naturaliste, ... ou uniquement habitant.

Participants à la concertation par groupe d'intérêt



En annexe 2 : la composition du groupe de concertation

2- Synthèse de ce qui a émergé de la concertation

2.1- Les perceptions des forêts d'aujourd'hui sur le Livradois-Forez

« Ce qui est important pour moi, ce que je souhaite partager de mes préoccupations et de ma perception des forêts d'aujourd'hui sur le territoire ». Synthèse de ce qui a été exprimé lors des 2 ateliers de la 1ère étape, en février.

Voici la synthèse de ce qui a été exprimé lors des deux ateliers organisés sur ALF et sur TDM :

Des éléments de contexte qui complexifient la gestion et constituent des défis majeurs pour l'avenir des peuplements

Un contexte de changement climatique qui génère de l'incertitude et complexifie la gestion

- Inquiétudes et incertitudes sur le devenir des forêts et de l'écosystème face aux impacts du changement climatique, et de ses conséquences (augmentation du risque incendie par exemple). Comment anticiper ?
- La crainte de choix d'aujourd'hui (coupes rases, remplacement d'essences, introduction d'essences exotiques, ...) dont on ne mesure pas les conséquences sur le changement climatique et l'écosystème de demain ; l'impact des coupes rases sur les dépérissements voisins (effet amplificateur).
- Une gestion perturbée par une augmentation des phénomènes climatiques brusques ou imprévus (neige lourde, vent, sécheresse, ...), et de l'incertitude sur les perspectives complexifiant la prise de décision aujourd'hui pour assurer une gestion pertinente demain.
- L'importance du diagnostic spécifique à la situation et l'ouverture à une diversité d'approches et de modes de gestion, pour donner de la capacité d'adaptation.

« Quand on voit ce qui se passe sur le massif des Vosges, ça inquiète ».

« Personne ne sait trop dans quel sens aller. Il faut expérimenter, mais ça prend du temps pour avoir un retour d'expérience. Parfois 50 ans. »

« Après une coupe à blanc, on voit de plus en plus d'arbres qui tombent autour .»

« Dans le contexte d'incertitude, il faut un éventail de choix pour limiter les risques (ne pas fermer des portes) » « pas de dogmatisme. »

Un contexte de morcellement du foncier avec des difficultés d'accès

- Un morcellement du foncier qui rend la gestion des parcelles plus compliquée (faible rentabilité, accès, ...), conduit à la non gestion de beaucoup de parcelles et favorise la coupe rase pour offrir un volume plus attractif aux acheteurs.
- Une difficulté pour la mobilisation de la multitude de micro-propriétaires et pour la création et l'entretien des accès.
- Un morcellement du foncier qui peut néanmoins présenter des atouts en terme de biodiversité : diversité à l'échelle du massif, friches refuges pour la faune, ...

« beaucoup de propriétaires ne savent même pas où sont leurs parcelles, voire ne savent même pas qu'ils sont propriétaires forestiers. »

Un contexte culturel induisant une faible appropriation des enjeux de gestion des forêts :

culture historique de la forêt « bas de laine », faible culture forestière au moment des plantations, induisant un faible investissement des propriétaires sur les questions de gestion forestière et de nombreuses parcelles « abandonnées », ...

« Quand il n'y a pas eu de gestion pendant très longtemps, c'est difficile d'intervenir en éclaircie : instabilité, forte sensibilité au vent, au dépérissement, ... »

L'importance de préserver les grands équilibres à l'échelle du territoire, et la place de la forêt dans ces grands équilibres

- L'importance de préserver un territoire dynamique et accueillant pour tous : attractif et générateur de dynamique économique, mais aussi accueillant pour les espèces et préservant les grands équilibres dans le fonctionnement des écosystèmes.
- Une réflexion qui doit avoir lieu à plusieurs échelles de temps et d'espace : le territoire, le massif, la commune, en prenant en compte aussi le temps long.

« On habite au cœur du territoire. La forêt, c'est ce qu'on a sous les yeux au quotidien. »

« ... une forêt diversifiée et accueillante, pour nous et aussi les autres êtres vivants (biodiversité). »

La qualité des forêts et des paysages, un élément-clef pour l'attractivité du territoire

- La contribution des forêts à un cadre de vie de qualité : des espaces de ressourcement, de loisirs, de beauté, de découverte, qualité de l'air et micro-climat frais. Réfléchir le devenir des forêts autour de ce lien à la nature.
- La crainte d'une vision utilitariste de la forêt : la forêt vue uniquement au travers d'usages pour l'homme ; considérer aussi la forêt comme un atout, juste pour sa beauté.
- Un espace de convivialité.
- La qualité des forêts et paysages comme un atout pour l'activité touristique : penser l'avenir des forêts en intégrant cet intérêt de donner envie de venir découvrir le territoire.
- Des pratiques de coupe rases et de plantations résineuses qui impactent la qualité du paysage

« Pour moi, la forêt, c'est un espace de bien-être, de découverte, de balade. »

« La forêt peut être considérée comme un actif existant pour l'attractivité du territoire. »

« La forêt participe à la beauté des paysages, à l'attractivité pour le pays. »

Échelle du grand paysage : La qualité paysagère repose sur un nécessaire équilibre entre les milieux fermés et milieux ouverts et cet équilibre est à questionner par endroit

- Un sentiment de progression de la forêt. Avec une forêt parfois omniprésente
- Questionne le partage du territoire entre les grandes composantes du territoire en lien avec les humains. Être vigilant à l'équilibre entre milieux forestiers et milieux agricoles. Ces derniers participent aussi à la dynamique du territoire (il y a besoin de soutien à l'activité agricole).
- Aborder la question de la réouverture des paysages : un retour possible vers l'agriculture

« une grande masse sombre, fermée, engendrant un sentiment d'étouffement. »

« un besoin d'équilibre et de partage du territoire » ; « ne pas avoir de la forêt partout ! »

par endroit ? Mais des réglementations sur le défrichement inadaptées aux réalités du territoire.

La forêt, support d'une dynamique économique sur le territoire à préserver et valoriser ; l'importance de considérer le volet économique dans les choix pour l'avenir des forêts

- Une filière bois qui contribue à de nombreux emplois, mais des difficultés en lien avec :
 - Son rôle économique pour le territoire parfois méconnu par les citoyens. Une prise de conscience nécessaire du lien entre matériau bois et activités en forêt, et de l'importance de faire fonctionner toute la chaîne de la filière.
 - Une image dégradée des activités liées à la gestion de la forêt, notamment les travaux d'exploitation forestière ; un manque de main d'œuvre et d'attractivité des métiers de la forêt.
 - La problématique de l'adéquation entre le modèle économique de la filière et la réalité du terrain (morcellement, types de peuplement).
- Une forêt qui contribue aussi à l'attractivité du territoire et donc à toute l'économie liée au tourisme : une contribution peu conscientisée, non évaluée et donc peu prise en compte.
- Un potentiel économique autour de la valorisation de la diversité des ressources naturelles de la forêt, autre que le bois (plantes comestibles et médicinales (huiles essentielles), champignons, ...), nécessitant des forêts diversifiées et plus naturelles.

Les services rendus par la forêt dans les grands équilibres écosystémiques, à valoriser et préserver à l'échelle du territoire

- Une nécessaire prise de conscience du rôle fondamental des écosystèmes forestiers dans les grands équilibres qui génèrent de nombreux services (cycle de l'eau, stockage du carbone et limitation du changement climatique, régulation des espèces, ...) .
- L'importance de préserver ces équilibres et d'en tenir compte dans les décisions concernant l'avenir des forêts. L'importance de faire vivre les liens entre humains, forêts, faune, flore, ciel ...

« Si on veut du bois pour nos usages (matériau souvent apprécié), il faut accepter qu'il y ait des coupes et des travaux, des entreprises. »

Les inquiétudes sur l'avenir des sapinières

- **Les sapinières, perçues comme les forêts emblématiques du Forez**, naturelles, avec le massif des bois noirs citée par un participant comme la plus grande forêt naturelle en Europe au-dessus de 800 m.
- **Un risque de dépérissement important des sapinières, dans un contexte de non-gestion** : des sapinières en limite de station, dans le contexte d'évolution des conditions stationnelles, avec de très nombreuses parcelles abandonnées (micro-parcellaire, accessibilité, ...), conduisant à la non gestion des peuplements dépérissants.
- **Une perte de ressource, en quantité et qualité** : une sous-exploitation des sapinières, avec des dépérissements conduisant à une perte de ressource (non valorisée) et une perte de qualité des bois (peuplements non travaillés)
- **Le risque d'une gestion inéluctable par coupe rase** : certains indiquent que la non-gestion de beaucoup de sapinières entraîne des peuplements fortement régularisés et très fermés, sans régénération, instables. Pour eux, il devient plus compliqué de reprendre une gestion progressive avec un risque d'impasse qui rend la coupe rase inéluctable. D'autres témoignent cependant d'expérience d'éclaircies progressives et irrégularisation de ces types de sapinières.
- **Des expériences de reprise de gestion des sapinières par une gestion douce et progressive**, avec réouverture et irrégularisation.
- **Un marché du bois qui n'est pas porteur sur le sapin** (faible demande par les transformateurs), incitant peu les propriétaires à la gestion des sapinières.

« Le sapin, l'emblème du massif du Forez »

« Certaines parcelles de sapins ne sont pas entretenues. Des vieux sapins dépérissent tout simplement parce qu'ils sont trop vieux. Il ne faut pas tout mettre sur le compte du réchauffement climatique. »

« La gestion ne se fait pas par à-coups ». « Lorsque le peuplement n'a pas fait l'objet d'éclaircies régulières, il est très fermé, sans régénération. Le peuplement est instable. On peut se trouver dans une impasse qui rend la coupe à blanc inévitable. »

« On peut vouloir faire une coupe, mais s'il n'y a pas d'acheteur, le propriétaire est coincé. »

Témoignages concernant une sapinière héritée, très fermée et régulière, qui a été amenée progressivement vers une futaie jardinée (éclaircies progressives, apparition de régénération).

Des inquiétudes sur la préservation des forêts feuillues ; l'importance des forêts diversifiées

- **Un sentiment de développement des plantations résineuses au détriment de forêts diversifiées plus naturelles** : impression de perte de place des forêts feuillues dans le paysage, avec des coupes rases suivies de plantations de résineux, en remplacement de forêts feuillues.
- **Des forêts diversifiées jugées préférables aux plantations au regard des impacts sur l'écosystème** :
 - Des « forêts vivantes » : stratifiées et plus diversifiées à tous les étages (peuplement et sous-étage), avec une diversité de luminosité afin d'être accueillantes pour une

« Les plantations, ce n'est pas de la forêt : ce sont des alignements d'arbres, tels des champs de maïs » ; « Les forêts diversifiées dont je rêve deviennent rares. Il n'y a pas de vie dans les plantations d'épicéas. »

« Est-ce qu'on va pouvoir sauver les forêts qui restent ? » ; « On ne voit que des champs de douglas, on ne met plus que ça. »

« La forêt, ce sont des couleurs, de la

diversité d'espèces, avec une diversité de ressources alimentaires et gîtes.

- Des plantations résineuses en bord de cours d'eau, impactant la vie aquatique (acidification et limitation de la lumière)
- Des plantations résineuses entraînant une acidification des sols
- **L'importance de garder de la place à la nature spontanée**, comme réservoir de biodiversité. Ne pas vouloir tout gérer. La forêt se gère très bien toute seule.
- **La diversité comme atout de résilience pour des forêts en meilleure capacité de s'adapter** aux changements et aux risques : des forêts plus diversifiées, pour des forêts plus vivantes associées à une plus forte résilience de l'écosystème.
- **Des contraintes liées au contexte pour la gestion des peuplements feuillus** : parcelles de petite taille avec des bois de faible qualité, nécessité de sols suffisamment riches qu'on ne trouve pas partout.
- Un marché du bois peu favorable aux forêts feuillues : croissance plus lente que les résineux et manque d'intérêt économique. La faible rentabilité n'aide pas à convaincre un propriétaire d'investir sur des feuillus.

La gestion controversée par coupes rases et plantations résineuses

Certains soulignent la nécessité de différencier coupe à blanc (en une seule fois, sans régénération acquise au sol) et coupe définitive (intervenant pour récolter les derniers arbres lorsqu'il y a suffisamment de régénération acquise).

- **Des regards divergents sur l'évolution des forêts sur le territoire** : certains expriment un sentiment de multiplication des coupes à blanc avec replantation résineuse, générant des inquiétudes sur la préservation des forêts ; d'autres évoquent des chiffres qui indiqueraient que la proportion de résineux aurait diminué sur le territoire du Livradois-Forez.
- **Des inquiétudes sur la durabilité de la gestion des plantations**, en terme de garantie d'une ressource de long terme en quantité et qualité :
 - Des inquiétudes sur le renouvellement de la ressource, en qualité et quantité, notamment sur le douglas et l'épicéa, avec une pression de récolte jugée de plus en plus forte et des cycles de plus en plus courts.
 - Des coupes rases sur des plantations jugées encore jeunes conduisant à une perte de ressource d'avenir par récolte prématurée

diversité d'essences. Là, où est la forêt ? ».

« Au niveau des cueillettes, on voit bien la différence entre les différents types de peuplement, dans la diversité d'espèces qu'on y trouve. Sous les plantations, il n'y a rien, c'est mort. »

« L'enrésinement fait que la faune sort de la forêt et cause des dégâts aux milieux autour. »

« Les arbres cohabitent plus dans la diversité qu'en monoculture. »

« Planter du feuillu, pourquoi pas, mais il faut pouvoir en faire autre chose que du bois de chauffage. »

« On est en train de tout raser ». « Combien de temps vont-ils mettre ? Quand est-ce qu'ils vont s'arrêter ? »

Chiffres donnés par un participant : « La surface de résineux a baissé de 8 % en Livradois-Forez. »

« des récoltes trop tôt, trop vite. »

« Les paysages sont fortement impactés par les coupes à blanc », « des paysages dévastés. »

« Il faudrait abaisser le seuil d'interdiction des coupes à blanc : ce n'est pas normal qu'on puisse faire des coupes à blanc sur de si grandes surfaces. »

« Les plantations, ce n'est pas de la forêt : ce

- **Les plantations résineuses contribuent aujourd'hui fortement à l'offre de bois :** Chiffres indiqués par un participant : « Les résineux représentent 13 % de la surface de forêt au niveau national pour 60 % de la récolte ». Les usages conduisent à une forte demande sur les résineux, notamment le douglas et l'épicéa, ce qui explique la pression de récolte sur ces peuplements (plus facile et plus rentable).
- **Un impact négatif des coupes à blanc sur les paysages.** Des possibilités de cumul de surfaces de proche en proche jugées trop importantes.
- **Des questionnements sur les impacts de la gestion par coupe à blanc sur la résilience des forêts et sur l'impact des plantations résineuses :** impact des coupes à blanc sur les peuplements voisins (dépérissement par effet "boule de neige"), impact sur les sols avec perte de fertilité (lessivage, érosion, ...), faible capacité d'accueil de la biodiversité dans les plantations résineuses, impact sur la résilience des forêts et les fonctionnalités de l'écosystème.
- **La coupe rase peut être parfois le seul recours dans les situations d'impasse** liées à l'absence de gestion ou à d'autres contraintes (peuplement instable, dépérissement, surface de la parcelle, qualité des bois, attractivité de l'offre par rapport aux acheteurs, ...), **mais certains jugent le recours à la coupe rase trop systématique :**
 - Souhait d'alternatives et de diversité de scénarios de gestion : favoriser la régénération naturelle pour plus de diversité, donner plus de place aux dynamiques naturelles.
 - Faire évoluer les peuplements de façon douce, car on n'a moins de certitude qu'avant en allant vers la futaie irrégulière pour une gestion plus souple permettant de s'adapter sur le long terme aux évolutions à venir.
 - La pratique de la coupe rase/plantation représente une prise de risque car il s'agit d'un fort investissement, avec une reprise pas facilement acquise et de nombreux aléas.
- **Des coupes rases qui ne sont pas suivies de plantations,** au regard de l'investissement nécessaire. Cela conduit à une perte de ressource, une possible évolution vers des friches impénétrables aux chasseurs (refuge, limitant les capacités de régulation des ongulés). Des plantations non entretenues génèrent des peuplements de faible qualité et instables qui généreront de nouvelles coupes rases.

sont des alignements d'arbres. »

« après une coupe à blanc, on voit de plus en plus d'arbres qui tombent autour, et qui ne sont pas récoltés (gaspillage et impact sur les peuplements). »

« Les gens voient la coupe, mais pas le reboisement. Si on reboise, quel est le problème ? » ; « Les gens voient une coupe, comme la destruction de la forêt, comme un saccage. Alors que ce qui est récolté est faible par rapport à l'accroissement de la forêt. »

« L'écosystème forestier est une complexité d'interactions ; la monoculture est une simplification qui induit un déséquilibre et une fragilité. »

« lorsqu'il y a 20 % de dépérissement, on peut faire autrement » ; « Les coupes à blanc ne sont pas à proscrire, mais c'est du cas par cas, et ça devrait rester une le recours ultime quand on ne peut réellement pas faire autre chose. »

« Après les coupes à blanc, pourquoi ne pas laisser la nature revenir spontanément dans certains cas ? »

« Beaucoup de peuplements n'ont pas été gérés de manière très dynamique (pas d'éclaircie), donc c'est difficile de faire autrement : instabilité des peuplements, moindre valeur des bois à récolter. »

Les inquiétudes du développement de la mécanisation et l'impact des travaux forestier

- **Une dégradation des chemins lors des exploitations forestières** jugée de plus en plus fréquente, souvent sans remise en état. Un doute sur les réelles capacités de remise en état des chemins et voiries, après de telles dégradations.
- **Un impact de la mécanisation sur les sols** et la forêt, avec le sentiment d'usage d'engins forestiers de plus en plus gros, entraînant des dégradations sur les sols et les chemins.
- **Un développement de la mécanisation qui se fait au détriment de l'humain** (moins d'humains en forêt, donc moins d'opportunité d'échanges) et de la capacité d'intervention des petites entreprises locales (besoin de plus en plus de grosses machines)

« Depuis 3 ou 4 ans, on voit de plus en plus de chemins fortement dégradés après exploitation, pas toujours remis en état, qui deviennent impraticables pour les usagers. »

« De plus en plus de gros engins qui défoncent les chemins et les sols. »

« Le bruit des grosses machines a remplacé celui des tronçonneuses : c'est très violent. »

Des propriétés privées à respecter, pour des forêts qui restent accueillantes aux usages et pratiques de loisir

- **Des forêts accueillantes qui constituent pour le territoire un espace de loisirs, de ressourcement, de découverte** : beauté et ressourcement, balade, convivialité, loisirs, cueillette.
- **Un espace privé pas toujours respecté, avec un développement des incivilités**
 - Un statut privé pas toujours connu et reconnu : 92 % des forêts sont privées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à des propriétaires qui les gèrent
 - Un développement d'incivilités liées notamment aux engins motorisés (quad, 4x4, ...) avec une dégradation des chemins et la circulation dans les peuplements en dehors des itinéraires autorisés.
 - Des abus sur la cueillette (myrtilles, champignons, ...) par rapport au principe de « cueillette familiale », avec des gens qui ramassent des grosses quantités (champignons, myrtilles, ...), ou qui ne respectent pas les modalités (périodes autorisées, pratiques autorisées, ...)
- **Une cohabitation des différents usages qui pose problème par endroit** : dégradation des chemins et balisages lors des chantiers forestiers par exemple.

« Ce que j'aime, c'est une forêt diversifiée et accueillante, pour nous et aussi les autres êtres vivants (biodiversité). »

« Ce qui m'intéresse, c'est ce petit chemin dans le bois où on prend beaucoup de plaisir. » « On aurait plaisir à prendre plus de petits chemins, mais ils sont souvent privés. Les itinéraires passent sur des chemins publics. »

« on n'est pas contre accueillir les gens, mais à condition qu'ils soient respectueux de nos forêts. »

« Parfois, comme propriétaire, on se fait insulter. »

Le besoin de l'implication de tous, pour la gestion durable des forêts sur le territoire

La nécessaire mobilisation et l'accompagnement des propriétaires forestiers, acteurs-clefs pour la gestion durable des forêts sur le territoire :

- **L'importance de la sensibilisation et formation des propriétaires forestiers à la gestion.** Un propriétaire non averti n'exerce pas son libre arbitre, vis-à-vis de ce que lui propose un exploitant. Aussi, il est important d'accompagner les propriétaires pour un bon diagnostic de la situation spécifique du peuplement, de leur proposer différents scénarios, pour leur permettre de prendre une décision adaptée tenant compte de leurs aspirations.
 - Importance d'accompagner spécifiquement les nouveaux propriétaires.
 - Importance d'animer une dynamique entre propriétaires : partager, apprendre mutuellement, aller à la découverte d'autres pratiques.
- **Un contexte de morcellement foncier et de « non culture forestière » qui induit une difficulté à atteindre et mobiliser les propriétaires**
 - Problématique des propriétaires qui ne savent pas qu'ils sont propriétaires forestiers.
 - Faible culture forestière chez la majorité des propriétaires privés liée à l'historique de constitution des forêts : forêt "bas de laine" (on va couper quand on en a besoin), plantations réalisées dans une optique « d'épargne », dans un contexte de dévalorisation des terres agricoles, sans notion de gestion sur le long terme.
 - Questionnement sur l'incidence des regroupements de propriétaires : un levier pour constituer des surfaces plus facilement gérables et inciter à une planification de gestion, mais un risque d'homogénéisation de peuplements et de grandes coupes rases par cumul de surfaces.

L'importance de sensibiliser et partager autour de la forêt pour favoriser leur préservation, en impliquant tout le monde à l'échelle du territoire, au-delà du cercle forestier.

- Un besoin d'espaces de dialogue et de partage de connaissances sur les enjeux concernant la forêt, associant tous les acteurs et le grand public : mieux se comprendre, mieux appréhender les différents enjeux et différentes visions. S'enrichir les points de vue et connaissances des uns et des autres pour :
 - Expliquer au grand public le pourquoi des choses : quels sont les enjeux et motivations autour d'une coupe, les points à prendre en compte.
 - Partager les connaissances concernant le massif et la forêt à l'échelle du territoire, s'appuyant notamment sur des connaissances scientifiques.
- Un besoin de transmission pour maintenir la passion de la forêt, la valeur de ce

« La diversité des profils des propriétaires, avec des aspirations très différentes, est une richesse humaine, source de diversité de gestion. »

« Gérer une forêt, c'est de la compétence. »

« Beaucoup ne savent même pas qu'ils sont propriétaires. » « des morcellements et «héritiers dormants» lors des successions. »

« L'atelier de ce soir est une opportunité pour mieux comprendre les enjeux concernant forêt, appréhender les différentes visions. » « Importance de s'enrichir de points de vue différents .»

patrimoine entre propriétaires forestiers, entre acteurs de la forêt, mais aussi avec les habitants et entre générations (susciter de l'intérêt) :

- Un besoin de formation des jeunes sur la forêt
- Un besoin de valorisation des activités et métiers liés à la forêt.

L'importance de l'implication des collectivités pour la gestion durable des forêts du territoire

- Possibilité pour les collectivités de participer à la constitution de patrimoines forestiers gérés, en réponse aux problématiques de morcellement et parcelles non gérées.
- Responsabilité des collectivités propriétaires pour montrer l'exemple d'une gestion forestière durable à long terme, pour la préservation du patrimoine forestier et la transmission aux générations futures.

2.2. Les orientations souhaitées pour les forêts demain, en Livradois-Forez, dans le contexte du changement climatique

Les ateliers d'avril ont permis de se projeter vers les forêts souhaitées. La réflexion était organisée autour des grands sujets de préoccupation ayant été identifiés lors des premiers ateliers de février : les participants étaient invités à imaginer des évolutions et des pistes pour les forêts de demain. Des grands axes en ont émergé, permettant de dessiner **une vision de ce qui serait souhaité pour le territoire forestier de demain**. Cette vision globale est restituée dans le schéma page suivante : ce n'est pas un consensus, mais le reflet des orientations dominantes qui ressortent des échanges. **Pour autant, certaines divergences de visions persistent et le dialogue n'a pas permis d'aller plus loin sur certains points identifiés ci-dessous.**

Concernant le recours aux coupes rases comme mode de gestion : l'intérêt de diversifier les modes et scénarios de gestion est plutôt partagé. Cette diversité est considérée comme intéressante pour s'adapter aux différentes situations et aspirations des propriétaires, ainsi que pour garder de la souplesse d'adaptation dans un contexte d'incertitude sur les conditions climatiques. Cependant une divergence existe sur la place à accorder à la coupe rase :

- Si certains expriment le souhait d'interdire les coupes rases, beaucoup de participants ont entendu que la coupe rase pouvait s'imposer comme seule solution dans certaines situations. Aussi, a été exprimé le souhait de diversifier les propositions de scénarios de gestion, et de **faire en sorte que le recours à la coupe rase soit limité aux situations d'impasse sylvicole**.
- Certains acteurs forestiers estiment cependant que **la coupe rase doit être considérée comme un scénario comme les autres**, d'autant plus dans le contexte du changement climatique qui voit une augmentation des surfaces de peuplements déperissants non adaptés aux nouvelles conditions, nécessitant la transformation de ces peuplements (mise en place de nouvelles essences).
- Par ailleurs, **il y a divergence sur les conditions conduisant à une situation d'impasse**.

Concernant les stratégies d'adaptation des peuplements aux évolutions des conditions climatiques, et notamment les essences à privilégier. Le changement climatique fait évoluer les conditions stationnelles. Aussi, se pose la question de l'adaptation des essences forestières à ces nouvelles conditions, et des évolutions en perspective.

- Beaucoup ont exprimé le besoin de peuplements plus diversifiés en essence et en structure, en donnant plus de place aux feuillus. Ils ont exprimé le souhait d'une gestion s'appuyant plus sur les dynamiques naturelles, proposant de faire confiance à une adaptation naturelle des peuplements. Pour autant, d'autres questionnent la capacité d'adaptation naturelle des peuplements, au regard de la vitesse du changement climatique. La question de l'adaptation des essences actuelles aux conditions stationnelles à venir n'a pas vraiment été abordée. Les questions concernant l'introduction de nouvelles essences, et les modalités d'introduction (par plateau ou en plein), n'ont pas émergées dans le dialogue.
- Des inquiétudes sur l'avenir des sapinières ont été exprimées, et notamment le besoin de réinterroger la place du sapin. Plusieurs participants ont fait part de leurs souhaits et expériences pour des transitions douces, s'appuyant sur les dynamiques naturelles. L'hypothèse de transformation de peuplement n'a pas été abordée.

Quels types de forêt souhaités ? Quels paysages forestiers, dans ce contexte de transition ?

Des peuplements et forêts plus diversifiés, en essence et en structure, avec :

- **Plus de diversité des modes et scénarios de gestion**, pour permettre une adaptation aux différentes situations, et une souplesse face à l'incertitude des évolutions, notamment climatiques. Éviter des tournants radicaux. **Une limitation des coupes rases**, qui peuvent cependant rester adaptées à certaines situations.
- Des peuplements plus riches et diversifiés pour **des forêts vivantes et des écosystèmes plus résilients** face aux évolutions climatiques, et pour moins de coupes rases. Plus de place aux feuillus, à la diversité d'essences et aux dynamiques naturelles. Des sous-étages plus riches et développés.
- **Des ambiances forestières moins fermées**, plus lumineuses, moins « monofformes » ; **Moins de ruptures paysagères** liées aux coupes à blanc ; des espaces de transition.

Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers, pour :

- **Le maintien de la fonctionnalité des sols et des écosystèmes**, pour plus de résilience face aux évolutions climatiques
- **Une préservation des services rendus** par l'écosystème forestier : stockage du carbone, régulation des espèces, régulation et qualité de la ressource en eau, ...

Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt, pour :

- **Moins de peuplements laissés à l'abandon**, déperissants, notamment les sapinières et les peuplements feuillus.
- **Une gestion choisie** (y compris la non-intervention), adaptée aux enjeux et conditions spécifiques de la forêt et aux sensibilités du propriétaire.

Quelle place de la forêt sur le territoire ? Quelles contributions de la forêt aux dynamiques du territoire, dans ce contexte évolutif ?

Des forêts qui participent à la qualité des paysages et à l'identité du territoire, avec un équilibre nécessaire entre les grands types de milieux et les activités.

Des forêts qui contribuent à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Une filière de transformation dynamique pour accompagner la transition des forêts et l'adaptation des pratiques, et amener de la valeur ajoutée sur le territoire :

- **par une valorisation des métiers et activités** autour du bois et de la gestion forestière
- **par un développement des possibilités de transformation des bois** sur le territoire, adaptées à une diversité d'essences.

Les forêts souhaitées, demain, en Livradois-Forez, dans le contexte du changement climatique

Quelles évolutions des usages et relations inter-acteurs et usagers pour des forêts ouvertes et accueillantes dans le respect de la propriété privée ?

Des usages de loisir qui respectent les forêts et les propriétés

Des pratiques de gestion et chantiers qui respectent les usages et aménagements

Des espaces et opportunités de dialogue multi-acteurs et avec le grand public, pour conduire la transition des forêts à l'échelle du territoire :

- **Mieux se connaître pour mieux se comprendre** et appréhender les différents enjeux
- **Organiser collectivement la gestion des risques** liés aux évolutions climatiques

2.3. Les pistes et propositions d'action ayant émergé de la concertation

Les fiches présentées ci-après s'appuient sur les contributions des ateliers d'avril et de juin : pistes et propositions pour les forêts de demain / propositions d'actions.

Elles sont organisées selon les 3 grands thèmes des ateliers de juin, puis, pour chacun des thèmes, selon les orientations qui se dessinent.

Sur chaque fiche sont précisées les informations suivantes :

- les orientations souhaitées pour les forêts de demain
- les intentions d'action, c'est-à-dire de leviers d'action identifiés
- les pistes d'action proposées, dont les propositions qui ont été un peu plus approfondies lors des ateliers de juin
- les dispositifs déjà existants identifiés par les membres du consortium et contribuant à l'intention recherchée (éléments portés à connaissance lors du travail en atelier thématique en juin, pour approfondir des propositions).

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.1. Des peuplements et forêts plus diversifiés, en essence et en structure

Orientations souhaitées

- **Favoriser plus de diversité des modes et scénarios de gestion**, Limiter le recours aux coupes à blanc, **en développant les scénarios alternatifs.**
- **Des peuplements plus riches et diversifiés en essences et en structure**, pour limiter les peuplements réguliers qui appellent à la coupe rase : Plus de place aux feuillus, à la diversité d'essences au sein des peuplements, et aux dynamiques naturelles. Des sous-étages plus riches et développés.
- **Des ambiances forestières moins fermées**, plus lumineuses, moins « monoformes » ; **Moins de ruptures paysagères**, avec des espaces de transition.

Des intentions pour demain

Expérimenter et étudier les possibilités de gestion adaptative ; partager les connaissances comme une opportunité de dialogue multi-acteurs.

- Expérimenter différents itinéraires de gestion
- Etudier les potentialités des feuillus dans le contexte du changement climatique
- Étudier la place possible du sapin : accepter une présence moindre du sapin sur le territoire ?
- Développer une vision des coûts et impacts sur tout un cycle forestier, en intégrant tous les aspects, du court au long terme (économiques et coûts, sociaux, environnementaux,)
 - Intégrer les coûts induits par une coupe rase non maîtrisée
 - Faire connaître les résultats, et proposer des espaces de dialogue autour des résultats
- Inventorier les savoirs que l'on a déjà, et valoriser des savoirs existants + partager avec le grand public

Des pistes et propositions d'action

- Des parcelles expérimentales
- Des études techniques et suivis permettant de capitaliser les références sur tout un cycle forestier, en intégrant tous les aspects, du court au long terme (économiques et coûts, sociaux, environnementaux,)

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Le dispositif CISYFE (quelques mots de descriptif)
- Les actions du CETEF63 (Centre d'Etudes techniques et Economiques Forestières) : association, animée par les CNPF ; visites d'étude, expérimentation, formation

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (*voir en annexe les fiches complètes*)

Pas de fiches de proposition approfondies sur cet axe.

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.1- Des peuplements et forêts plus diversifiés, en essence et en structure

Des intentions pour demain

Accompagner les propriétaires pour leur permettre de choisir l'itinéraire de gestion le mieux adapté à la situation

- Développer des outils pour permettre aux propriétaires de choisir le scénario le mieux adapté, en connaissance de cause, avec une vision des contraintes et de la diversité possible des choix.
- Conseiller les propriétaires, les appuyer dans leur diagnostic.
- Développer la culture sylvicole et la technicité des propriétaires, notamment sur la diversité des scénarios de gestion, et les alternatives à la coupe rase.
- Former les propriétaires sur les stations forestières et leurs potentialités en essences intégrant les évolutions climatiques.
- "Obliger" un propriétaire à signaler une intention de coupe rase à la commune, afin que celle-ci informe le CNPF et enclenche une proposition de visite-conseil.

Objectiver et partager la place des types de forêt et peuplements sur le territoire, pour mieux dialoguer

- Mettre en place un suivi des coupes rases à l'échelle du territoire pour mieux connaître leur importance, répartition et évolution

Des pistes et propositions d'action

- Des forêts pilote, des parcelles de démonstration
- Des grilles multi-critères d'aide à la décision, sur les avantages / inconvénients des différents modes de gestion, intégrant les conséquences court, moyen et long terme
- Des guides de potentialité des essences intégrant les projections d'évolution climatique
- Un renforcement des moyens sur les missions d'accompagnement des propriétaires, et les missions de formation
- Observatoire des coupes rases et types de peuplement

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Le dispositif CISYFE
- Les actions du CETEF63
- Les missions d'accompagnement du CNPF, du Département 63
- Les actions de formation : CNPF, PNRLF, Fogefor, ...
- Des outils de projection climatique : Climessence, Boisclimsol
- La veille de la DDT sur les coupes rases à partir de données satellites

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Réaliser une série de vidéos, sous forme de brèves, pour former et informer les propriétaires forestiers
- Réaliser et mettre à disposition des propriétaires des diagnostics des enjeux forestiers, par massif ("PLU des forêts"), comme aide à la réflexion et décisions sur les enjeux et sur ce qu'il est possible de faire.

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.1- Des peuplements et forêts plus diversifiés, en essence et en structure

Des intentions pour demain

Accompagner et encourager les pratiques favorisant la diversité et la prise en compte des enjeux multi-fonctionnels

- Diversifier les sapinières pour favoriser leur transition douce ;
- Développer la présence des feuillus : favoriser les dynamiques naturelles et les accompagner (enrichissement, régénération assistée, ...), planter des feuillus en plein ou en mélange
- Encadrer les coupes rases ; éviter le cumul de surface de proche en proche
- Favoriser la création d'espaces de transition entre forêts et milieux ouverts : lisières plus étagées pour éviter les ruptures paysagères

Développer les conditions favorables à des modes de gestion basés sur la diversité des peuplements

- Favoriser la valorisation économique de certaines essences, notamment les feuillus et le sapin, pour encourager la diversité.
>>> Cf 3.3
- Encourager le regroupement des propriétaires ou des chantiers >>>
Cf 1.3

Des pistes et propositions d'action

- Des aides ou avantages fiscaux soumis à condition, sur des modes de gestion favorisant la diversité, les feuillus
- Etudier le levier des paiements pour services écosystémiques
- Réglementer pour limiter les coupes rases et leur cumul de surface

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Les aides du Département, les aides Sylv'ACCTES, le plan sylvicole territorial du PNRLF
- Réglementation existante sur les coupes rases
- Lisières : aides possibles dans le cadre de Sylv'ACCTES
- Les zones réglementées, concernant les lisières, dans les réglementations des boisements

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Redéfinir à l'échelle territoriale un cadre fiscal plus incitatif avec des principes d'exonération ou clauses spécifiques pour favoriser des forêts diversifiées

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.2- Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

Orientations souhaitées

- Des pratiques préservant **la fertilité et fonctionnalité des sols**, compartiment essentiel à la bonne santé des forêts
- Des pratiques favorisant **des écosystèmes forestiers plus résilients** face aux évolutions climatiques,
- Une préservation de la **biodiversité et des services rendus** par l'écosystème forestier : stockage du carbone, régulation des espèces, régulation et qualité de la ressource en eau, ...

Des intentions pour demain

Favoriser des pratiques d'exploitation forestière qui préservent les sols

- Encourager un travail plus artisanal pour l'exploitation. Adapter la mécanisation à la réalité des forêts, et pas l'inverse.
- Développer des modes de débardage alternatifs.
- Généraliser la pratique du cloisonnement.
- Disposer d'un réseau local d'intervenants, mieux formés aux conditions d'exploitation spécifiques au territoire.
- Permettre aux intervenants en forêt d'être plus polyvalents dans leurs tâches, pour s'adapter au contexte et conditions du chantier (météo notamment : si sol non portant, on fait autre chose que du débardage).

Optimiser les conditions d'organisation de chantier pour plus de marges de manœuvre sur les modalités de chantier

- Favoriser le regroupement de chantiers pour plus de marges de manœuvre sur les conditions d'exploitation : optimiser la gestion collective des chantiers. >>> Cf. 1.3 / Mais vigilance aux grosses propriétés qui peuvent encourager la mécanisation.
- Permettre une meilleure rémunération du bois pour plus de marges de manœuvre sur les chantiers. >>> Cf. 3.3

Des pistes et propositions d'action

- Soutien, aides aux techniques alternatives. Soutien aux propriétaires pour encourager l'abattage manuel et le débardage léger
- Former, sensibiliser les intervenants en forêt pour des pratiques d'exploitation respectueuses des sols et écosystèmes
- Former les débardeurs aux modes alternatifs
- Mieux faire connaître le guide Pactic'sol

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Aides Sylv'ACCTES pour le marquage des cloisonnements et le débardage sur sol non portant
- Formations ponctuellement proposées sur le territoire (FIBOIS, Pro Silva...)

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Sensibiliser et former les propriétaires et intervenants en forêt à des pratiques d'exploitation respectueuses des sols
- Associer au label BTMC (Bois des Territoires du Massif Central) des garanties de modalités et pratiques respectueuses des sols

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.2- Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

Des intentions pour demain

Encourager des pratiques de gestion intégrant la préservation de la richesse de l'écosystème forestier

- Favoriser des outils permettant d'intégrer la préservation de la richesse de l'écosystème dans les décisions de gestion
- Mettre en place une trame de forêts protégées et/ou faisant l'objet de pratiques d'exploitation régulée.
- Donner une place à de la non intervention choisie, dans un objectif de préservation de réservoirs de biodiversité. La gestion d'une forêt peut prévoir des espaces de libre-évolution.

Favoriser la création d'espaces de transition entre forêts et milieux ouverts, avec notamment des lisières plus étagées, pour éviter les ruptures paysagères.

Intégrer le coût économique de la nature (services rendus), et de sa dégradation, dans les décisions de gestion. Intégrer le vrai coût de la remise en état

- Etudier pour mieux connaître l'intérêt économique des services rendus par la nature
- Mobiliser les acteurs communaux sur la remise en état des chemins, afin qu'elle soit réellement demandée aux intervenants et réalisée.

Des pistes et propositions d'action

- Encourager à l'utilisation de l'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) dans les diagnostics avant choix de scénario de gestion
- Mettre en place une trame de forêts répondant à une gestion intégrant les enjeux de préservation des écosystèmes : valorisation, aides, ...
- Compenser la non intervention
- Solliciter les économistes (ou études existantes) pour mieux évaluer l'intérêt économique de la préservation de la fonctionnalité de l'écosystème : coût de sa dégradation / coût de sa préservation

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Réseaux FRENE et Sylvae, programme « Trame de vieux bois en Livradois-forez »
- Aides Sylv'ACCTES
- Bonus sur les aides départementales (63) pour les reboisements diversifiés
- Interventions (formation) ProSilva en lien avec le PNR
- Zones réglementées dans les réglementations des boisements (pour les espaces de transition forêt / milieux ouverts)

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (*voir en annexe les fiches complètes*)

Pas de fiches de proposition approfondies sur cet axe.

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.3- Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

Orientations souhaitées

- **Plus de forêts gérées** = Moins de peuplements laissés à l'abandon (feuillus notamment), reprise en gestion des sapinières (notamment) pour plus de suivi des dépérissements, et pour accompagner la transition des peuplements.
- **Une gestion choisie** (y compris la non-intervention, libre évolution des forêts), adaptée aux enjeux et conditions spécifiques de la forêt et aux sensibilités du propriétaire, en connaissance de cause des choix possibles.

Des intentions pour demain

Favoriser le regroupement de propriétaires, pour optimiser les conditions de gestion et en faciliter la mise en œuvre : des surfaces en gestion plus grandes, pour plus de marges de manœuvre sur l'organisation des chantiers, sur les scénarios de gestion, pour optimiser les moyens, ...

- Favoriser les regroupements ou autres modalités de gestion collective pour limiter les risques de coupe rase liés au morcellement ; encourager le regroupement de chantiers, sans que cela conduise inexorablement à de grandes coupes rases.
- Favoriser une réflexion sur la gestion à pratiquer (plan de gestion ou autre modalité), avec diagnostic des enjeux et analyse des différents choix possibles (diversité), plutôt qu'une gestion ponctuelle opportuniste.

Des pistes et propositions d'action

- Explorer tous les modes de gestion collective pour proposer une diversité de modalités de regroupement et de gouvernance de gestion de la forêt.
- Accompagner les processus de regroupements
- Voir propositions en 1.1 pour accompagner les propriétaires forestiers

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Des opérations de restructuration foncière portées par des collectivités
- Des structures collectives existantes : collectifs de gestion, groupement forestier, ASLGF, syndicat de gestion forestière, ...
- Voir actions en 1.1 sur l'accompagnement des propriétaires

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Promouvoir les ASLGF auprès des propriétaires privés et accompagner leur émergence
- Généraliser les AFAFE sur le territoire (AFAFE = Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental)

1- Des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions des pratiques de gestion

1.3- Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

Des intentions pour demain

Favoriser la reprise de gestion sur les parcelles «abandonnées», avec gestion multifonctionnelle

- Plus de forêts publiques pour plus de gestion multi-fonctionnelle des forêts (pas uniquement par rapport aux coupes rases)
- Encourager les collectifs de gestion (quelque soit leur forme) favorisant la reprise de gestion de parcelles morcellées et abandonnées ; favoriser le rachat de forêts pour éviter les coupes rases

Donner une place à la non-intervention choisie (libre-évolution des forêts), dans un objectif de réservoir de biodiversité

- Réinterroger le paradigme « gestion » versus la « non gestion ». Donner de la place à la nature spontanée (réservoir de biodiversité). Alléger l'empreinte humaine sur la forêt : "ce n'est pas grave de ne pas intervenir"
- Inscrire la libre-évolution comme choix de gestion possible, en donnant à voir ses intérêts et inconvénients.

Former et accompagner les nouveaux propriétaires (ou "déjà" propriétaires) qui souhaitent reprendre la gestion d'une parcelle

- Développer la « culture forestière » et la technicité des propriétaires de foncier forestier.
- Voir aussi 1.1

Des pistes et propositions d'action

- Mettre en œuvre la procédure de "biens sans maître"
- Proposer un système de parrains (du territoire) qui parrainerait un filleul (éloigné du territoire)
- Incitation par la fiscalité
- Compenser la non-intervention choisie

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Actions « bien sans maître » des communes forestières, en lien avec PNR et communautés de communes
- Certaines communes ont une politique d'acquisition foncière

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Réaliser une série de vidéos, sous forme de brèves, pour former et informer les propriétaires forestiers

2- Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles et robustes face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

2.1- Des usages de loisir qui respectent les écosystèmes et propriétés forestières, pour des forêts qui restent accueillantes

Orientations souhaitées

- **Des usagers mieux informés sur la forêt, conscients des enjeux et risques de leurs pratiques** sur les forêts et l'écosystème.
- **Des usagers respectueux de la propriété privée** dans laquelle ils se trouvent
- **Des usages organisés, encadrés**, de manière à limiter leurs impacts sur les forêts, et faciliter la cohabitation des usages

Des intentions pour demain

Mieux informer sur les règles de bonne conduite et règles d'usage dans une propriété privée forestière :

- Informer sur le fait qu'on se trouve sur un foncier privé : "chez qui est-on ?"
- Sensibiliser sur ce qu'est une forêt, la propriété forestière, la gestion forestière
- Informer sur les règles à respecter
- Sensibiliser aux risques liés aux pratiques : quelle sensibilité ? quels risques de dégradation ?
- Vigilance : on ne peut pas mettre des panneaux partout

Informé sur les coupes et travaux forestiers en cours dans une forêt :

- Donner des clefs de compréhension sur les activités forestières, pour favoriser l'acceptation des contraintes s'y rapportant, et le respect des propriétaires et propriétés.

Des pistes et propositions d'action

- Rédiger une « charte des droits et devoir de l'utilisateur et du propriétaire »
- Faire de la sensibilisation : dans les écoles, auprès des associations d'utilisateurs, ...
- Panneaux pédagogiques existants, qui expliquent les coupes et travaux : mieux les utiliser et faciliter leur mise à disposition.

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Des panneaux pédagogiques sur les coupes et chantiers (FiBois)
- Des actions de sensibilisation menées par divers organismes : La forêt fait école, auprès de nos arbres, 1 jeune 1 arbre, Journée internationale des forêts

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes) :

- Identifier les clubs et locations de quads, 4x4, VTT, pour mener des actions de sensibilisation auprès des usagers
- Organiser des sorties avec les scolaires pour sensibiliser aux bonnes pratiques en forêt en terme de cueillette, déchets, propriété
- Communiquer et sensibiliser via les applications collaboratives de randonnées, VTT, 4x4,...
- Disposer des panneaux de communication dans les communes et en forêt pour sensibiliser à la cueillette : faire connaître les règles, les impacts,

2- Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles et robustes face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

2.1- Des usages de loisir qui respectent les écosystèmes et propriétés forestières, pour des forêts qui restent accueillantes

Des intentions pour demain

Organiser et encadrer les pratiques de loisir et usages en forêt, et faire connaître les règles

- Loisirs motorisés : éviter les dégâts aux chemins et organiser la cohabitation avec les randonneurs (à pied, à vélo,)
- Cueillette : limiter à la cueillette familiale, et lutter contre les pratiques abusives et leur valorisation économique. Mieux informer, voire régler ? Faciliter le lien entre cueilleurs et propriétaires ?

Favoriser une vigilance sur les atteintes à l'environnement et permettre aux usagers de s'impliquer

- Faciliter le signalement des atteintes à l'environnement et/ou incivilités par tout un chacun.

Des pistes et propositions d'action

- Rédiger une « charte des droits et devoir de l'utilisateur et du propriétaire »
- Interdire les véhicules motorisés de loisir sur les chemins balisés randonnée.
- Concernant les manifestations de loisirs motorisés : faire des états des lieux des chemins avant / après.
- Faire connaître le site « sentinelles de l'environnement » de FNE,

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Réglementation existante (arrêtés préfectoraux) en matière de cueillette, de circulation motorisée
- Etat des lieux des chemins avant/après concernant certaines manifestations autorisées d'engins motorisés (PNRLF)
- Surveillance par l'OFB
- Site web et application "sentinelle de l'environnement" de FNE

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Demander l'identité aux vendeurs de champignons, cueilleurs, pour contrôler
- Bénévolat pour faire des contrôles sur la cueillette abusive

2- Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles et robustes face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

2.2- Des pratiques de gestion et des chantiers qui respectent les usages et aménagements

Orientations souhaitées

- **Des pratiques et chantiers forestiers qui prennent mieux en compte les autres usagers**, lorsque ceux-ci sont autorisés
- **Des chantiers forestiers qui respectent les chemins** multi-usages, les balisages et aménagements liés aux autres activités.

Des intentions pour demain

Garantir la praticabilité des chemins balisés :

- Prévenir la dégradation des chemins lors des chantiers forestiers
- Faire procéder à la remise en état des chemins par les exploitants forestiers
- Modalités pour favoriser la prise en compte des usages par l'utilisation de Mode'Op : porter à connaissance, signalement, ...

Respecter les aménagements liés aux différents usages reconnus : balisage, signalétique, aménagements, ...

- Prévenir les dégradations des aménagements et balisage lors des chantiers
- Mettre en place des modalités pour signaler et faire procéder à la remise en état des dégradations
- Signaler les chantiers, prévenir les ruptures d'itinéraires. Le signalement des ruptures d'itinéraires est effectué par des bénévoles de Randonnée en Livradois-Forez (RELF). Mais ils ne passent pas partout tout le temps. Il faudrait que le signalement remonte de l'ETF.

Des pistes et propositions d'action

- Faire des états des lieux avant coupe, avec la commune, sur les chemins communaux
- Favoriser l'utilisation de Mode Op'
- Intégrer les enjeux liés aux usages de loisir reconnus dans Mode'Op
- Définir des modalités pour signaler aux organismes compétents les ruptures d'itinéraires liés aux chantiers
- Une charte de l'exploitant à l'intention du propriétaire

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Mode'op : outil qui permet de suivre les déclarations de chantier et l'état des chemins

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Intégrer les chemins de randonnées et de tourisme dans le Mode Op' (pour faciliter leur prise en considération lors des chantiers)
- Organiser un observatoire de la voirie forestière au niveau des communes : avec des référents techniques dans les communes, mutualisation de moyens entre les communes

2- Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles et robustes face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

2.3- Des opportunités d'échanges et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

Orientations souhaitées

- **Plus d'inter-connaissance entre le monde des forestiers et celui des usagers**, de manière à mieux se comprendre et faciliter la prise en considération et cohabitations des différents usages.
- **Une évolution des pratiques et des usages dans le contexte de changement climatique, qui se fait par le dialogue**, pour une organisation collective de la gestion des risques en forêt.

Des intentions pour demain

Favoriser les opportunités d'échanges et d'inter-connaissance entre monde forestier et grand public, usagers

- Donner des clefs de compréhension sur la gestion des forêts pour faciliter une compréhension mutuelle
- Des rencontres multi-acteurs favorisant les croisements de regards et faire découvrir d'autres expériences d'usage
- Mise en place d'actions concrètes dans les forêts, associant les écoles, mais aussi les habitants
- Proposer l'entrée "paysage" comme entrée de dialogue : la forêt comme un élément clé du paysage du territoire pour que tout le monde se sente concerné, pour gommer le langage technique et dialoguer à partir des représentations de chacun sur la forêt.
- Faire des démarches d'aménagement du territoire (de type PLU, réglementation de boisement, ...) des opportunités de dialogue autour de la forêt. >>> Cf. orientation 3.1

Des pistes et propositions d'action

- Organisation de temps d'échanges et de dialogue entre propriétaires forestiers et le grand public autour de la forêt
- Une concertation sur le paysage à l'échelle du territoire, associant propriétaires forestiers et grand public : l'entrée "paysage" pour dialoguer ensuite sur les pratiques en forêt
- Des actions participatives en forêt, avec les écoles, les habitants

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Les rencontres proposées par le PNR "Vis ma vie de ..." (forestier, propriétaire, VTTiste, ...)
- Charte du PNR : des ateliers ouverts au public, mais peu de rencontres axées sur la forêt, et peu de participants de la société civile
- Concertations dans le cadre des PLU, réglementation de boisement, mais peu connues (peu de participation grand public), et peu de place à la forêt

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes) :

- Organiser des rencontres multi-acteurs de type "Vis ma vie de ...", pour mieux se connaître
- Création d'un réseau de forêts nourricières – 100 forêts nourricières : créer de l'opportunité d'échanges et dialogue en élargissant le monde forestier à la thématique de "se nourrir" qui concerne tout le monde.

2- Evolution des usages et renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles et robustes face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

2.3- Des opportunités d'échanges et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

Des intentions pour demain

S'approprier l'évolution des risques liés aux usagers en forêt, dans le contexte du changement climatique, et s'organiser collectivement pour les gérer

- Information sur les risques liés au changement climatique vis à vis de l'accueil du public en forêt (incendie, tempête, ...) et les règles à observer
- Dialoguer pour définir comment gérer les risques par rapport à l'accueil du public : évolution des règles, des comportements, fermeture de massifs, ...
- Evolution des risques en forêt et responsabilité du propriétaire : cas des risques de chute de branches ou d'arbres, alors que la conservation d'arbres morts est une pratique vertueuse par rapport à la biodiversité. Le propriétaire ne peut pas être le seul à porter la responsabilité du risque de chute de branches sur un usager.

Des pistes et propositions d'action

- Organiser une concertation autour de la gestion des risques liés aux changements climatiques vis à vis de l'accueil du public en forêt

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Lancement à venir de la démarche de Plan départemental DFCI : une opportunité de dialogue inter-acteurs.

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques *(voir en annexe les fiches complètes)*

- Organiser des temps d'échanges multi-acteurs sur les risques en forêt et leurs évolutions dans le contexte de changement climatique

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.1- Des forêts qui contribuent à la qualité des paysages et l'identité du territoire, avec un équilibre nécessaire entre les grands types de milieux et activités.

Orientations souhaitées

- **Des paysages forestiers de qualité, qui contribuent à l'identité du territoire** : la présence de grands massifs forestiers, la qualité des paysages forestiers et des lisières >>> Cf. aussi thème 1 sur la qualité paysagère des forêts
- **Une alternance entre forêts et milieux ouverts, à maintenir voire faire évoluer**. Réouvrir par endroit les paysages (sentiment d'étouffement, de sombre, de fermeture) : réinterroger la place de la forêt dans le paysage, par rapport aux autres grands milieux et activités qui y sont liées.
- **L'évolution du paysage : une opportunité de dialogue à l'échelle du territoire**. Réinterroger et mettre en dialogue la question de la place de la forêt dans le paysage, Une entrée qui permet de parler de la forêt en gommant les entrées et langage techniques. Un paysage n'est pas figé : il est la traduction d'une dynamique de territoire

Des intentions pour demain

Penser et définir ensemble la place de la forêt à l'échelle du territoire. Faire exister la forêt dans les réflexions d'aménagement du territoire

- Faire de la forêt un sujet d'aménagement du territoire
- Faire exister la forêt et les enjeux sur la forêt dans tous les espaces de concertation territoriale : place de la forêt, contribution de la forêt aux paysages souhaités sur le territoire
- Utiliser les leviers offerts par les PLU : faire exister la forêt dans le diagnostic pour plus d'intégration des enjeux paysagers et de trame (identifier des zones à enjeux).

Faire de l'entrée "paysage" une opportunité de dialogue qui associe largement à l'échelle du territoire

- La forêt comme un élément clé du paysage du territoire pour que tout le monde se sente concerné, pour gommer le langage technique et dialoguer à partir des représentations de chacun sur la forêt.

Des pistes et propositions d'action

- Documents d'urbanisme : développer une boîte à outils pour les élus, afin de leur permettre de mieux faire exister les enjeux forestiers et de paysage lors de l'élaboration des PLU ; inscrire le diagnostic des enjeux forestiers et paysagers dans la commande du bureau d'étude.
- Elaborer un plan paysage à l'échelle du territoire : un diagnostic et une concertation pour un projet partagé

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- De nombreuses démarches intégrant plus ou moins des temps de concertation : PLU, règlementation des boisements, charte du PNR, charte forestière de territoire, commissions forêt des comcom, ...

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Continuer le dialogue, assumer les conflits qui peuvent émerger, assumer les controverses. Faire de la forêt un vrai sujet de dialogue sur le territoire,

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.1- Des forêts qui contribuent à la qualité des paysages et l'identité du territoire, avec un équilibre nécessaire entre les grands types de milieux et activités.

Des intentions pour demain

Favoriser la réouverture des paysages par endroit, et des espaces de transition entre forêt et milieux agricoles

- Mieux utiliser l'outil des réglementations des boisements : renforcer la qualité du dialogue lors de leurs élaborations, et faciliter l'appropriation et la mise en oeuvre du projet décidé à l'échelle de la commune
- Envisager des usages agricoles sur certains milieux forestiers peu productifs pour des espaces boisés qui soient plus ouverts : vergers, agroforesterie, ...
- Faire revenir la population pour favoriser l'entretien des paysages ouverts : favoriser les conditions d'accueil (accessibilité du foncier, capacités de télétravail, ...)
- Accompagner / dédommager les propriétaires de foncier forestier pour inciter à la réouverture des paysages forestiers

Des pistes et propositions d'action

- Étudier le levier des paiements pour service écosystémique pour dédommager / indemniser les propriétaires, voire racheter les forêts concernées par l'objectif paysager
- Convertir certaines plantations forestières en plantations agricoles peu gourmandes en eau (vergers par exemple)

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

-

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Création d'un réseau de forêts nourricières - 100 forêts nourricières
- Envisager une évolution « agricole », à envisager dans sa diversité (agroforesterie, agropastoralisme, vergers, ...), sur les secteurs forestiers peu productifs (par exemplesur des peuplements déperissants face au changement climatique)

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.2- Des forêts qui contribuent à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Orientations souhaitées

- Des forêts support **d'activités économiques sur le territoire en lien avec la filière forêt-bois**
- Des forêts qui contribuent à **l'image de "destination nature" du territoire, support d'activités économiques en lien avec le tourisme** : activités de plein-air et de randonnée -pédestre, VTT, ...), activités de bien-être et de découverte des milieux et du territoire, expériences insolites, ...
- **La forêts qui contribuent à la qualité du cadre paysager et du cadre de vie** : donner envie de venir découvrir le territoire, donner envie d'habiter ... La forêt, comme **élément structurant de l'identité** et de la dynamique du territoire. **Support d'activités économiques en lien avec la dynamique démographique.**

Des intentions pour demain

Etudier et affirmer le rôle des forêts dans l'économie du territoire, au delà de la seule filière forêt-bois

- Connaître la plus-value économique sur le territoire liée aux espaces forestiers

Faire exister la forêt dans l'identité du territoire, et la valoriser comme vecteur d'attractivité

- Utiliser la forêt et ses métiers comme produit touristique
- Faire du Livradois-Forez une destination de pleine nature basée sur la forêt
- Construire un récit territorial autour de la forêt, par des lieux vitrine : dénomination de lieux, scieries, bâtiments, ...

Des pistes et propositions d'action

- Etude économique

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

-

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (*voir en annexe les fiches complètes*)

- Construire, porter, partager et diffuser un récit territorial sur la forêt dans le Livradois-Forez. Valoriser le lien forêt / territoire, le rendre visible

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.2- Des forêts qui contribuent à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Des intentions pour demain

Développer une culture territoriale autour de la forêt

- Proposer des espaces de dialogue autour de la forêt, associant largement jusqu'au grand public.
- Faire exister la forêt et les enjeux sur la forêt dans tous les espaces de concertation territoriale
- Développer la culture forestière du grand public : expliquer, donner des clefs de compréhension sur la forêt et sa gestion, faire connaître les activités de la filière bois et ses métiers,
- Réinterroger le vocabulaire, les représentations de chacun pour sortir de la vision technique et de "sachants" et favoriser un dialogue plus large
- Proposer des "rencontres" favorisant les croisements de regards, les partages d'expériences et de pratiques autour de la forêt.
- Le contexte de changement climatique est une opportunité pour un dialogue territorial. La priorité est de faire perdurer la forêt >>> Réinterroger les modes de gestion, la place de la forêt,

Des pistes et propositions d'action

- Actions de sensibilisation auprès du grand public, dans les écoles

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- Les rencontres proposées par le PNR "Vis ma vie de ..." (forestier, propriétaire, VTTiste, ...)
- Charte du PNR : des ateliers ouverts au public, mais peu de rencontres axées sur la forêt, et peu de participants de la société civile
- Concertations dans le cadre des démarches PLU, réglementation de boisement. Mais peu connues (peu de participation grand public), et peu de place à la forêt

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques *(voir en annexe les fiches complètes)*

- Organiser un évènement fédérateur permettant de valoriser la forêt du Livradois-Forez auprès d'un public large (« La coupe du Monde de la Forêt! »)

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.3- Une filière bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Orientations souhaitées

- **Une valorisation des métiers et activités, pour une filière attractive**, qui donne envie et permettent de développer de l'activité sur le territoire
- **Des possibilités de transformation du bois en local**, pour une filière qui s'adapte aux forêts et aux besoins des propriétaires sur le territoire (possibilité de transformation des feuillus, du sapin, travail à façon, chantiers spécifiques, ...), et permettent que les forêts apportent de la valeur ajoutée au territoire (circuit-court).

Des intentions pour demain

Développer et valoriser la chaîne de transformation du bois sur le territoire, en visant une chaîne de transformation intégrée en circuit-court

- Connaissance de l'offre par le consommateur : Faire connaître l'offre de transformation sur le territoire
- Favoriser l'achat en direct dans les scieries locales

Favoriser la valorisation économique de certaines essences, pour favoriser la diversité dans les peuplements

- Développer la filière avale sur la transformation des feuillus et du sapin
- Mieux faire connaître les possibilités de valorisation des feuillus en local (et au-delà)
- Mieux trier les bois, lors des chantiers, lorsqu'ils sont de qualité

Des pistes et propositions d'action

- Cartographier l'offre de transformation sur le territoire, et la faire connaître (communication)
- Développer une marque locale de meubles "made in Livradois-Forez"
-

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

- La marque "Bois des territoires du Massif Central" (BTMC)
-

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques (voir en annexe les fiches complètes)

- Mettre en place un label « made in Livradois-Forez » pour valoriser les métiers manuels de la forêt, le « fait main ».
- Développer des coopératives pour la valorisation collective des bois (mise en commun, formation au tri, mise en ligne de lots, ...)
- Partenariat avec la filière feuillus locale. Par ex. : se rapprocher des fabricants d'escaliers pour valoriser le potentiel des feuillus

3- Place et contribution des forêts aux dynamiques du territoire dans ce contexte évolutif lié au changement climatique

3.3- Une filière bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Des intentions pour demain

Valoriser et développer les métiers de la forêt et du bois sur le territoire ; les rendre plus attractifs

- Connaître le manque de main d'oeuvre
- Faire connaître la chaîne de valeur des bois et de ses métiers, pour valoriser et mieux rémunérer le travail et la qualité. Action de communication vers les consommateurs : quelle rémunération derrière l'achat de bois ?
- Agir sur les conditions de travail : rémunération et modes de rémunération, innovations sur la pénibilité, responsabilités confiées, équilibre entre qualité / mécanisation / pénibilité.
- Valoriser pour rendre la fierté des métiers

Des pistes et propositions d'action

- Une étude pour chiffrer et qualifier le manque de main d'oeuvre
- Actions de communication

Ce qui se fait déjà sur le territoire ; les dispositifs existants

-

Les propositions approfondies, lors des ateliers thématiques *(voir en annexe les fiches complètes)*

- Organiser des sorties scolaires annuelles au centre de formation professionnelle de Noirétable, sur les métiers sobres en énergie fossile
- Sensibiliser le consommateur sur les rémunérations derrière l'achat de bois et produits en bois, et sur les métiers du bois

3. Les suites données : Un PACTE pour accompagner la transition du territoire dans le cadre du changement climatique, pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives

Considérant la valeur du travail réalisé, **les 9 structures du consortium engagées dans le portage de cette démarche de concertation ont décidé de poursuivre leur collaboration et le dialogue initié dans la durée.** A partir de la vision dessinée au cours des ateliers par les participants pour les forêts de demain, les 9 partenaires du consortium à l'origine de la démarche se sont à leur tour concertés pour transformer ce travail en **orientations communes.** Cela donne lieu à un **PACTE pour accompagner la transition du territoire dans le cadre du changement climatique pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives.**

Structuré selon les 3 grandes thématiques ayant émergé de la concertation, le PACTE, signé par les 9 partenaires, **permet de présenter les orientations et axes d'actions qu'ils retiennent pour leur collaboration dans les années à venir, et les bonnes pratiques sur lesquelles ils s'engagent.**

Conscients qu'il n'y a pas consensus aujourd'hui sur tous les points, **les signataires du Pacte s'engagent néanmoins à poursuivre les échanges par le dialogue,** pour avancer dans l'adaptation des pratiques en gardant en ligne de mire ce qui a émergé de la concertation.

Au travers du PACTE, les membres du consortium s'engagent autour de 3 principes :

Reconnaître et valoriser la concertation

Les membres du consortium reconnaissent **la valeur des contributions des participants** aux ateliers de la concertation du Pacte Forêt-Z.

A partir de la vision dessinée au cours des ateliers par les participants pour le territoire forestier de demain, **ils se sont accordés sur des orientations communes. Par ailleurs, ils ont identifié les points de divergence persistants sur lesquels ils s'engagent à poursuivre le dialogue.**

En tant que membres du comité de pilotage de la démarche, les signataires apportent des réponses aux participants, par les différentes actions du présent pacte. Ils s'engagent donc à rester fidèles à ses principes et veilleront à sa compatibilité avec la charte du Parc naturel régional Livradois-Forez et avec la charte forestière de territoire d'Ambert Livradois-Forez.

Promouvoir le PACTE et fédérer les acteurs

En signant ce PACTE, les membres s'engagent à le valoriser dans leur structure et dans leurs événements. Promouvoir le présent PACTE, c'est fédérer les acteurs locaux et les faire adhérer à celui-ci. L'appartenance à la dynamique du PACTE pourra prendre la forme d'une communication conjointe des structures partenaires.

En effet, **ce PACTE vise l'implication des acteurs locaux** : associations de propriétaires sylviculteurs, associations d'usagers, élus... Par leur signature, les acteurs s'engagent à suivre et à promouvoir les bonnes pratiques. **Il est donc possible pour chacun, structure ou particulier,**

d'adhérer à ce PACTE.

Pérenniser le dialogue et le suivi collectif

Les membres du consortium s'engagent à maintenir la dynamique de dialogue, en participant à des échanges d'expérience entre les acteurs du territoire.

Par ailleurs, **ils s'engagent sur des modalités permettant le suivi du PACTE** et la poursuite du dialogue à travers la mise en place prévu

- d'un tableau de retour d'expériences capitalisant les actions menées par chacun en lien avec les engagements du PACTE
- d'un comité de suivi annuel entre les membres du consortium porteur du projet.

En annexe 5 : Le PACTE

Annexes :

Annexe 1 : Le cadre et dispositif de dialogue

Annexe 2 : La composition des instances

Annexe 3 : Le marché des savoirs

Annexe 4 : Les fiches « propositions d'action »

Annexe 5 : Le PACTE

Annexe 1 : Le cadre et dispositif du dialogue

Objectif de la concertation

Nos forêts demain, face au changement climatique : interrogeons et adaptons nos pratiques pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives

- Prendre en compte les effets du changement climatique sur les forêts et paysages.
- Intégrer les enjeux du territoire et faciliter la cohabitation des différents usages en forêt.

Le périmètre de la démarche : Le territoire des 2 communautés de communes : Thiers Dore Montagne et Ambert Livradois Forez.

Les objets du dialogue : ce dont il peut être question ; ce sur quoi peuvent porter les échanges en vue de faire émerger d'éventuelles propositions

- Les impacts du changement climatique sur les forêts du territoire : expérimentation et adaptation à la vue des connaissances disponibles.
- Les pratiques de gestion des forêts tenant compte des différentes fonctions de la forêt :
 - Ressource bois, activités économiques autour de la production de bois
 - Biodiversité, bonne santé et fonctionnalité de l'écosystème forestier (eau, stockage de carbone, sols, ...)
 - Paysage et cadre de vie, loisirs et activités en forêt.
- Exploitation forestière et cohabitation des usages en forêt
- Les cadres réglementaires existants pour la gestion des forêts : information et appropriation, accompagnement des propriétaires et des usagers.
- Le rôle et la responsabilité des différents acteurs sur les enjeux autour de la forêt
- La place et la mobilisation des différents acteurs concernés par la forêt, et les modalités de dialogue autour de la forêt sur le territoire.

Les limites du dialogue :

- Les cadres réglementaires, notamment ceux concernant la gestion des forêts
- Les domaines de compétence des acteurs porteurs de la démarche

Les produits du dialogue et suites attendus

Un document synthétique qui permettra de partager :

- Les différentes visions sur la forêt et son adaptation dans le contexte de changement climatique, avec les points de convergence et de divergence
- Les orientations communes émergeant du dialogue pour les forêts de demain et les usages en forêt.

- Une feuille de route avec des propositions partagées d'actions issues du dialogue pour avancer vers l'objectif de forêts vivantes, fonctionnelles et productives
- Les modalités pour une éventuelle poursuite du dialogue

N.B. :

- Ce document sera traduit sous une forme pédagogique encore à déterminer.
- Cette démarche ne prétend pas régler toutes les problématiques mais souhaite amorcer une dynamique de dialogue associant les acteurs qui se sentent concernés par les enjeux autour de la forêt sur le territoire.

Différentes possibilités de traduction opérationnelle des propositions d'action :

- Comme une mesure de mise en œuvre d'une politique territoriale existante : charte du PNR, charte forestière de territoire (communauté de communes d'Ambert Livradois Forez) ou autre politique forestière des collectivités, plans Climat-Air-Energie des collectivités (PCAET), plan stratégique des entreprises, ...
- Comme une mesure intégrant un dispositif d'action existant : Sylv'Acctes, Mode op'voirie, ...
- Comme action nouvelle, portée par un ou plusieurs acteurs impliqués dans le pilotage de la démarche.

N.B. : L'engagement des propriétaires sur les actions proposées se feront sur la base du volontariat

L'articulation à la prise de décision, et les modalités de restitution

- Le consortium (regroupant les 9 structures engagées dans le portage de la démarche) est le premier niveau de décision sur :
 - La conduite de la démarche (cadre de la démarche et déroulé)
 - Les suites possibles à donner aux propositions issues de la démarche : priorisation, identification des cadres pouvant accueillir la mise en œuvre de telle ou telle proposition, ...
- Chaque membre du consortium peut décider de participer au portage d'une action issue des propositions, selon son champ de compétences.

Modalités de restitution :

- Le consortium s'engage à rendre compte des suites données aux propositions (feuille de route).
- La démarche prévoit un forum de restitution.

Principes et règles du dialogue

Le dialogue territorial donne la priorité à la co-construction de propositions et aux relations entre acteurs.

Aussi, les participants sont invités à s'engager sur les règles et principes suivants, pour une posture d'ouverture et coopération :

- Écoute attentive et ouverture à la diversité des points de vue entre participants. (non-jugement)
- Recherche de la compréhension mutuelle des perceptions, des besoins et attentes de chacun, avant la recherche d'un accord
- Assiduité aux réunions, celles-ci étant conduites de manière à favoriser une prise de conscience progressive des intérêts communs et une coopération dans l'élaboration de propositions partagées.

La facilitation des échanges est assurée par des animateurs en posture de tiers neutres (DialTer, avec l'appui de chargés de mission des membres du consortium). Ils s'engagent sur les principes suivants :

- Une égale importance à toutes les parties-prenantes et toutes les perceptions exprimées et contributions, sans prendre parti.
- L'instauration d'un climat de coopération entre les participants pour l'élaboration de propositions partagées, dans une démarche collective.
- Des comptes rendus rédigés par les facilitateurs et validés par les présents. Ils ne citent pas les auteurs des propos. Ils sont diffusés à tous les participants.

Les facilitateurs sont garants du respect du cadre du dialogue, en veillant particulièrement:

- Au respect des règles du dialogue
- A la restitution et la transparence de tout ce qui est produit au cours du processus.

Pacte Forêt-Z

Projet d'adaptation au changement climatique par la concertation dans les territoires Forêt-Z



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes



Office National des Forêts



CNPF



Thiers Dore et Montagne
L'INTERCO



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Avec le soutien financier de :



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



LPO

Agir pour
la biodiversité



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez



UCFF
Les Coopératives Forestières



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 2 : Instances de concertation et participation

1- La composition des instances mises en place pour le projet Pacte Forêt-Z

Le comité de pilotage

Il est composé des 9 structures porteuses de la démarche, constituant le consortium

- Communes Forestières Auvergne–Rhône-Alpes (chef de fil)
- Communauté de communes Thiers Dore Montagne
- Communauté de communes Ambert Livradois-Forez
- Parc naturel régional Livradois-Forez
- Office National des Forêts
- Centre National de la Propriété Forestière
- Union des Coopératives Forestières Françaises
- LPO Auvergne–Rhône-Alpes
- France Nature Environnement

Le comité partenarial

Il a été réuni 2 fois pour informer du projet et recueillir des avis et suggestions. Au-delà des structures du consortium, il a permis d'associer

- Fibois
- Les animateurs forestiers du CD 63
- Les experts forestiers
- Fransylva AuRA et Fransylva 63
- les syndicats de propriétaires
- L'Associations des propriétaires forestiers du Livradois
- L'Associations des propriétaires forestiers Ance et Dore
- L'Association des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise
- Le Réseau pour les alternatives forestières
- Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CEN)
- Conservatoire botanique national du Massif central (CBMC)

Le groupe de concertation

Il a été constitué à partir de deux sous-groupes géographiques constitués à l'échelle de chacune des communautés de communes : Thiers Dore et Montagnes (TDM) et Ambert Livradois Forez (ALF).

Chaque groupe a été composé en invitant à la fois des représentants de structures en veillant à la diversité et la représentation des groupes d'intérêts concernés par la thématique, et en ouvrant à la participation d'habitants volontaires (individuels) sur inscription.

Certaines structures invitées n'ont pas pu participer. C'est le cas notamment de FiBois AURA (interprofession de la filière Forêt-Bois), de Randonnée en Livradois Forez (association de randonnée, assurant le balisage des itinéraires), de la Maison du tourisme, notamment sur son action "randonnée".

Certaines structures d'échelle départementale n'ont eu des représentant que sur l'un des deux groupes.

Groupes d'intérêt	Sous-groupe TDM : 19 participants, dont 7 individuels	Sous-groupe ALF 32 participants, dont 15 individuels
Collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes Thiers Dore et Montagnes (TDM) - Le Parc Naturel Régional Livradois Forez (PNR LF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes Ambert Livradois Forez (ALF) - Le Parc Naturel Régional Livradois Forez (PNR LF)
Acteurs forestiers : propriétaires, gestionnaires, conseil et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Association des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise (ASMT) - l'Office national des Forêts (ONF) - le Centre national de la Propriété Forestière (CNPFF) - les animateurs sylvicoles du Conseil département du Puy de Dôme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Association des propriétaires forestiers du Livradois - Association des propriétaires forestiers Ance et Dore - Fransylva 63 (Syndicat de propriétaires) - l'Office national des Forêts (ONF) - le Centre national de la Propriété Forestière (CNPFF) - les animateurs sylvicoles du Conseil département du Puy de Dôme. - L'ANATEF : Association des techniciens et gestionnaires forestiers indépendants
Acteurs économiques de la filière bois	<ul style="list-style-type: none"> - la Coopérative forestière Unisylva - la scierie du Forez 	<ul style="list-style-type: none"> - la Coopérative forestière CFBL - ETF SARL Le Grandis
Acteurs de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - France Nature Environnement - 1 cueilleur de plantes sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> - la LPO, groupe d'Ambert
Associations d'usagers	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre VTT des Bois noirs - La Fédération départementale des chasseurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Le centre VTT d'Ambert - La Fédération départementale des chasseurs
Habitants inscrits volontaires (individuels)	7 individuels	15 individuels

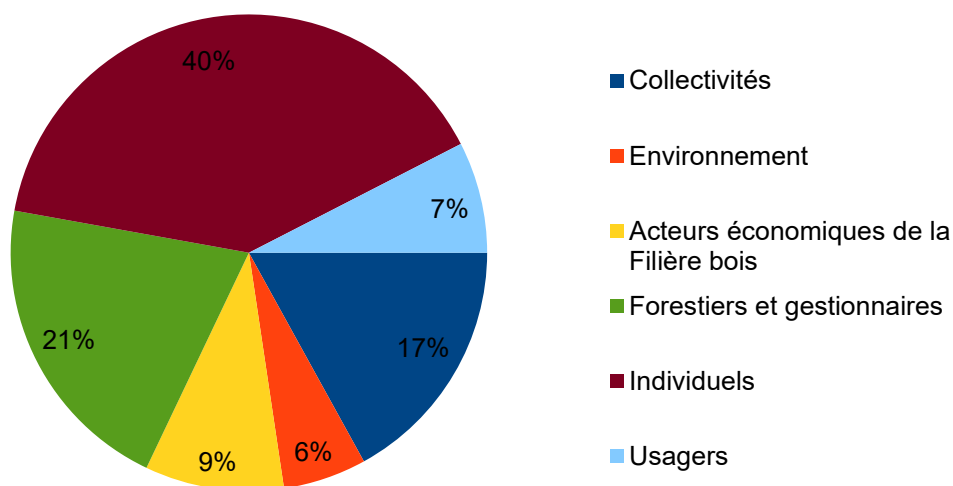
2- Les participants

59 personnes ont participé à au moins un des temps proposés :

- dont 53 participants à au moins 1 des ateliers de concertation : 45 participants + 8 membres du consortium (hors appui à l'animation)

- 6 personnes n'ont participé qu'aux temps de partage des savoirs, en février : ils ne sont pas comptés dans les groupes de concertation

Participants à la concertation par groupe d'intérêt



Ateliers 1 (février 2025) : 43 participants au total sur les deux sous-groupes (2 pers. ont participé aux 2 ateliers)

ALF = 29 participants / TDM = 16 participants

Ateliers 2 (avril 2025) : 26 participants au total sur les deux sous-groupes (2 pers. ayant participé aux 2 ateliers)

ALF = 18 participants / TDM = 10 participants

Ateliers thématiques : 37 participations pour 24 participants ayant participé à 1, 2 ou 3 ateliers. Les chiffres de participation sur les ateliers thématiques sont sous-estimés car nous avons constatés que certains participants ne s'étaient pas inscrits sur la feuille d'émergence.

Atelier 1- 13 inscrits sur la feuille d'émergence

Atelier 2- 11 inscrits sur la feuille d'émergence (alors que plutôt de l'ordre de 15 ou 16 participants)

Atelier 3- 13 inscrits sur la feuille d'émergence

Marché des savoirs du 11 mars : 42 participants (dont 10 consortium)

Tournée de terrain du 29 mars : 20 participants (dont 4 consortium)

Pacte Forêt-Z

Projet d'adaptation au changement climatique par la concertation dans les territoires Forêt-Z



Avec le soutien financier de :



Annexe 3 : Marché des initiatives et des savoirs

Le marché des initiatives et des savoirs a pour objectif de partager ses expériences et connaissances sur la forêt. Il s'est tenu le mardi 11 mars 2025 à la salle des fêtes d'Olliergues, de 18h à 20h30.

Quels sont les grands principes d'un marché des savoirs et expériences ?

Pourquoi un marché des initiatives et des savoirs ? Un temps de partage pour

- Favoriser l'inter-connaissance et la compréhension mutuelle entre les participants de divers horizons ; s'enrichir mutuellement des expériences de chacun ;
- Permettre à chacun d'élargir sa conscience de la diversité des enjeux autour de la forêt sur le territoire, pour une perception plus complexe et plus globale des situations ;
- Pour approfondir certains sujets, ouvrir des pistes de réflexion et alimenter ainsi la suite du processus de concertation.

Que partage-t-on ?

- Des savoirs techniques ou scientifiques liés à son métier ou à sa pratique ;
- Des témoignages d'expériences réalisées (innovantes, peu connues, spécifiques à un domaine particulier, ou simplement pertinentes car liées au thème de la concertation) ;
- Une initiative ou un projet, futur ou en cours, lié au thème de la concertation.

Un contenu élaboré à partir des demandes de connaissances et propositions de partage recueillies lors du 1^{er} atelier de concertation.

Nous considérons que chacun, qu'il soit professionnel ou non, est porteur de savoirs issus de ses propres pratiques et expériences. Aussi, nous sommes attachés à ce que tout participant, quelque soit son statut, puisse proposer un savoir à partager.

Une posture d'ouverture, pour un réel temps de partage, enrichissant :

- Aller à la découverte de ce que je ne connais pas ;
- Écouter sans juger, avec curiosité de ce qui a priori ne correspond pas à mes propres perceptions ou mes pratiques ;
- Participer aux échanges en veillant à l'écoute et la circulation de la parole. Être attentif à ne pas monopoliser la parole.

Concrètement, comment cela va-t-il se dérouler ?

Chaque partage proposé fait l'objet d'un petit atelier, sur une thématique ciblée, de 30 mn. (Cf paragraphe suivant).

3 tours sont organisés pour permettre la tenue de chacun des ateliers :

- Sur le 1^{er} tour, 5 ateliers vont être proposés, autour de connaissances et thématiques de portée territoriale ;
- Sur le 2^{ème} tour, il y aura 6 autres ateliers, autour de la biodiversité et des écosystèmes forestiers ;

- Sur le 3ème tour, il y aura 6 autres ateliers, autour de la gestion forestière et de l'accompagnement des propriétaires.

Les participants sont invités à choisir un atelier sur chacun des tours, en fonction de leurs souhaits de connaissances. Sur l'ensemble du marché, ils auront donc la possibilité de découvrir 3 thèmes.

Pour les participants qui ont proposé l'animation d'un atelier : sur l'un des tours ils seront animateurs de leur atelier ; sur les 2 autres tours ils pourront partir à la découverte d'autres thèmes.

Quels ateliers sont proposés ?

1^{er} tour d'ateliers (18h20 – 18h50) : autour de connaissances et thématiques à l'échelle du territoire

- **Quelles évolutions de la forêt sur le territoire ces dernières années ?** Proposé par Jean-Baptiste Reboul (CNPFP)
- **Les équilibres dans le paysage en Livradois-Forez : agriculture - forêt - autres milieux.** Proposé par Adrien Chiquet et Marie-Laure Labouré (communauté de communes Ambert Livradois Forez)
- **La prévention du risque feu de forêt** : sensibilité de la végétation, évolutions climatiques, législation récente, mesures mises en place, perspectives. Proposé par Jean Obstencias (ONF)
- **La santé des forêts en Livradois-Forez** : dépérissement des forêts, sensibilité des essences, perspectives. Proposé par Olivier Baubet (DSF : Département Santé des Forêts)
- **Biodiversité forestière : quels intérêts pour le sylviculteur ?** Relations entre écosystème forestier et sylviculture, rôle de la biodiversité forestière dans la résistance et la résilience des forêts. Proposé par Morgane Malard (PNR Livradois-Forez)

2ème tour d'ateliers (19h – 19h30) : autour de l'écosystème forestier et des thématiques environnementales

- **L'impact de la forêt sur la gestion de l'eau en Livradois-Forez.** Proposé par Hubert Constancias (FNE) et Jean Obstencias (ONF)
- **Préconisations de gestion pour intégrer la préservation de la biodiversité forestière** : des espèces protégées et remarquables pour le territoire, comment les préserver ? Quelles actions de gestion pour les conserver ? Proposé par Matthieu Clément (LPO)
- **Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)** : de quoi parle-t-on ? Quelques exemples. A vous de jouer ! Proposé par Cécile Martin (Association des Communes forestières) et Adrien Chiquet (communauté de communes Ambert Livradois Forez)
- **Quelles plantes médicinales, comestibles (ou autres ...) dans nos forêts ?** Où il est question de diversité des sous-bois selon les différents types de peuplement présents sur le territoire. Proposé par Guy Lalière (cueilleur)
- **L'expérience de création d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sur une propriété forestière d'une vingtaine d'hectares** : un outil juridique, mobilisable

par tout propriétaire foncier volontaire, pour une protection environnementale attachée à son bien. Proposé par Anne et Thierry Trontin (propriétaires forestiers)

- **La santé des forêts en Livradois-Forez** : dépérissement des forêts, sensibilité des essences, perspectives. Proposé par Olivier Baubet (DSF : Département Santé des Forêts)

3ème tour d'ateliers (19h40 – 20h10) : autour de la gestion forestière et de l'accompagnement des propriétaires

- **Comment éviter le démembrement des forêts familiales au moment d'un héritage par la création d'un groupement forestier (GF) ?** Retour d'expérience. Proposé par Jean-Charles Barnarias (propriétaire forestier, gérant d'un GF).
- **Diagnostic forestier d'une parcelle, en vue de choisir une modalité d'intervention** : quels éléments prendre en compte ? Proposé par Jean-Baptiste Reboul (CNPFF)
- **Expériences de gestion de peuplements de Douglas et récolte de bois en sapinière** : Expériences de gestion pour de belles plantations de Douglas vivantes, et témoignage sur la récolte de bois en sapinière jardinée. Proposé par Estelle Foulhoux (Scierie du Forez)
- **Quels choix de gestion selon différentes situations ?** Comment un propriétaire forestier pense et ajuste son projet, en fonction de son intention mais aussi des caractéristiques de sa parcelle et des contraintes. Proposé par Maxime Aubert (technicien - Conseil départemental 63)
- **Expériences de propriétaires forestiers privés, engagés au sein d'une association de propriétaires** : c'est quoi être propriétaire forestier privé ? Quelles relations avec les usagers ? Quels intérêts de rejoindre une association de propriétaires ? Proposé par Guy Guedon (propriétaire forestier, président de l'ASMT – Association des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise)
- **Gestion forestière et changement climatique** : quelles sont les orientations de la sylviculture Pro Silva pour adapter les forêts au changement climatique ? Proposé par Virginie Monatte (Gestionnaire Forestier Professionnel, Membre Pro Silva et ANATEF)

Pacte Forêt-Z

Projet d'adaptation au changement climatique par la concertation dans les territoires Forêt-Z



Avec le soutien financier de :



Annexe 4 : Fiches-action proposées lors des ateliers thématiques

Sommaire :

Thème 1 : des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion

Orientation 1.1 : Des peuplements et forêts plus diversifiés

→ 2 fiches-actions

Orientation 1.2 : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

→ 2 fiches-actions

Orientation 1.3 : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

→ 2 fiches-actions

Thème 2 : Evolution des usages & renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

Orientation 2.1 : Des usages de loisir qui respectent les forêts et écosystèmes dans l'optique que ces propriétés restent accueillantes

→ 6 fiches-actions

Orientation 2.2 : Des pratiques de gestion et de chantiers qui respectent les usages et aménagements

→ 3 fiches-actions

Orientation 2.3 : Des opportunités d'échange et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

→ 3 fiches-actions

Thème 3 : Place et contribution des forêts aux dynamiques de territoire

Orientation 3.1 : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

→ 3 fiches-actions

Orientation 3.2 : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

→ 3 fiches-actions

Orientation 3.3 : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

→ 5 fiches-actions

Thème 1 : des forêts en transition dans le contexte du changement climatique : accompagnement aux évolutions de pratiques de gestion

Orientation 1.1 : Des peuplements et forêts plus diversifiés

<u>Action proposée :</u>	
Réaliser une série de vidéos, sous forme de brèves, pour former et informer les propriétaires forestiers	
<u>Intention :</u>	Accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix par rapport à l'itinéraire de gestion le mieux adapté à leur contexte et souhaits.
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Toucher aussi les propriétaires forestiers qui ne sont pas sur placettes - Donner aux propriétaires forestiers un autre « son de cloche » (outiller) - Être complémentaire par rapport aux outils existants - Inciter les propriétaires à vendre leur forêt s'ils ne sont pas intéressés
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Gestionnaires forestiers - Assos de propriétaires, propriétaires, syndicat de propriétaires, ... - CNPF - PNR - Spécialistes et chercheurs sur les différents thèmes
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Lien sur les sites des collectivités et acteurs du territoire - Abonnement à une chaîne - Le propriétaire qui parle aux propriétaires - Développer la conscientisation, sortir du technique, revenir au global et systémique : une part de technique, mais dans un second temps - Approche sensible : montrer aussi des endroits sauvages - Parler de la non-gestion comme choix de gestion possible. - Politique d'éducation forestière de tous les enfants.
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - RGPD pour diffusion
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Donner une fierté d'être propriétaire forestier

	- Montrer que la forêt est un trésor.
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	- Risque d'augmentation des coupes rases, par le fait d'arriver à la situation d'être au pied du mur.

<u>Action proposée :</u>	
Réaliser des « PLU des forêts » en systématisant les diagnostics forestiers	
<u>Intention :</u>	Accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix par rapport à l'itinéraire de gestion le mieux adapté à leur contexte et souhaits. <i>N.B. : Même si le terme de PLU peut évoquer un aspect réglementaire, ce n'est pas l'intention des participants ayant proposé l'action (discussion ayant eu lieu lors de l'atelier sur ce point). Le terme pourra être remplacé par un terme plus approprié. Il ne s'agit pas non plus de Plan de développement de massif.</i>
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître les peuplements, les forêts et massifs, les types de propriétaires forestiers - Propriétaires mieux informés - Permettre aux propriétaire de prendre en compte des volets autres que le seul volet économique
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers - Communes - Gestionnaires et entreprises d'exploitation / transformation - Associations environnementales - Usagers - PNR
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic : dimension scientifique, cartographie - Partage des résultats : en faire un moment de dialogue, festif
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	- 1 massif ou zone « test ». (1 commune?)
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains et financiers - Notion de propriété privée - Contacter tous les propriétaires
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation graphique - Dimension « festive » >>> Attirer les participations des « non experts » - Fête des propriétaires (un peu comme la fête des voisins)
Si on ne faisait RIEN,	- Pas de prise en compte des parcelles voisines, du massif

qu'est-ce qui se passerait ?	dans son ensemble.
------------------------------	--------------------

Orientation 1.2 : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

<u>ACTION proposée :</u>	
Sensibiliser et former les propriétaires et intervenants en forêt à des pratiques d'exploitation respectueuses des sols	
<u>Intention :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Former, sensibiliser les intervenants en forêt pour des pratiques d'exploitation respectueuses des sols et écosystèmes
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de la fragilité des sols en Livradois-Forez, et des risques associés sur la santé des forêts et écosystèmes.
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers : pour des propriétaires convaincus et mieux outillés pour être impliqués dans la conduite de coupes respectueuses. - Intervenants en forêt : ETF, exploitants-scieurs, ...
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs aspects techniques à aborder : - La pratique du cloisonnement - Les modes alternatifs de débardage - Mise en place d'actions de formation - Mise en place d'un mécanisme de soutien financier sur les modes alternatifs pour que la formation puisse avoir des effets (rmq DialTer : mériterait une fiche action en tant que telle, mais les échanges n'ont pas fait émerger de propositions plus détaillées à ce stade) <p>A noter : des réticences exprimées par les participants sur certains points, qui n'ont pas pu suffisamment être creusés pour une action consensuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les limites au recours aux cloisonnements : ne pas faire croire que c'est LA solution répondant à toute la problématique de protection des sols, car il y a impact et tassement sur les surfaces mobilisées pour les cloisonnements <ul style="list-style-type: none"> o En œuvrant à développer les cloisonnements, on cautionne le développement de la mécanisation (absence de remise en cause du recours à des engins de plus en plus lourds en forêt. On adapte les forêts aux engins, alors qu'il faudrait l'inverse) o La pratique du cloisonnement doit être accompagné de conditions : entraxe minimal entre cloisonnements (limiter la surface impactée par le tassement), modalités de débusage

Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Dégager du temps pour la formation : coût de la journée - Former aux techniques de débardage alternatifs : mais encore faut-il pouvoir ensuite mettre en œuvre des chantiers. Or, conditions de rentabilité économique par forcément évidentes.
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnisation pour le temps passé en formation pour les professionnels (cf Fibois Normandie)
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le Livradois-Foréz, les sols sont fragiles. Risque de perte de fertilité des sols et impact sur la santé des forêts.

<u>Action proposée</u>	
Associer au label BTMC des garanties de modalités respectueuses des sols	
<u>Intention</u>	Favoriser des pratiques d'exploitation forestière qui préservent les sols
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le label BMC est déjà un label de qualité, permettant de valoriser des produits correspondant à une certaine éthique, avec un cahier des charges : - Levier du consommateur : possibilité favoriser des produits qui respectent les sols - Pour le propriétaire : possibilité d'une valorisation avec garantie, donc une meilleure rémunération.
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers - Intervenants en forêt : ETF, exploitants-scieurs, ... - Association BMC
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - 1 contrat de vente associé au label BMC, avec des clauses portant sur les modalités appropriées au respect des sols. Avec des pénalités en cas de non-respect - 1 système d'audit - 1 organisme qui peut faire des audits
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	-
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser auprès des propriétaires l'intérêt qu'ils ont à protéger leurs sols
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	-

Orientation 1.3 : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

<u>Action proposée</u>	
Promouvoir les ASLGF auprès des propriétaires privés et accompagner leur émergence	
<u>Intention</u>	- Favoriser le regroupement de propriétaires pour optimiser les conditions de gestion et en faciliter la mise en œuvre.
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	-
Quels sont les ACTEURS concernés ?	- Propriétaires forestiers moteurs / demandeurs - Il faut un organisme moteur : TDM, CNPF, .. ? - Associations de propriétaires pour relai à d'autres
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	- Accompagnement nécessaire, par du temps d'animation : chargé de mission dédié pendant 1, 2 ou 3 ans.
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	- Réponse à l'appel à projet DRAAF à venir - A long terme, un modèle économique qui s'autofinance
Quels sont les FREINS à l'action ?	- ASLGF peu connue - Crainte du temps initial à la mise en place, démarche intimidante (PSG commun >>> lourdeur?)
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	- Pas de perte de propriétaire - Partage des frais - Partage des connaissances, montée en compétence - Dotation d'un document de gestion durable + accès à certaines aides
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	- Coupes à l'opportunité mal réfléchie - Invasion de scolytes non gérées

<u>ACTION proposée</u>	
Généraliser les AFAFE sur le territoire	
<i>NB : AFAFE = Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental</i>	
<u>Intention</u>	Favoriser le regroupement de propriétaires pour optimiser les conditions de gestion et en faciliter la mise en œuvre.
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	- Limiter le morcellement

Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Département - Communes - PNRLF - CNPF - Associations de propriétaires forestiers ?
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les élus et valoriser les expériences (ex : Vulture-Montagne) - Estimation des valeurs patrimoniales : économique, mais aussi biodiversité
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Voir le département ?
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Coût financier - Volonté politique locale - Attachement au foncier
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de perte de propriétaire - Partage des frais - Partage des connaissances, montée en compétence - Dotation d'un document de gestion durable + accès à certaines aides
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la valeur patrimoniale des propriétés - Permettre une gestion, notamment face à certains périls

Thème 2 : Evolution des usages & renforcement du dialogue multi-acteurs, pour des forêts multifonctionnelles face au changement climatique, accueillantes dans le respect de la propriété

Orientation 2.1 : Des usages de loisir qui respectent les forêts et écosystèmes dans l'optique que ces propriétés restent accueillantes

Action proposée	
Bénévolat pour faire des contrôles sur la cueillette abusive	
Intention	Informier et sensibiliser les usagers pour éviter les incivilités
Constats	Incivilités Conflits Cueillettes illégales de champignons (forêt privée)
Acteurs concernés	Acteurs : Chasseurs, Randonneurs
Freins à l'action	Habitude de cueillette à certains endroits Intérêt public peu visible
Incitatifs	
Plus-value	Conserver l'accessibilité des forêts privées
Modalités à mettre en place	Créer des collectifs mixtes
Prochaines actions	Faire participer les citoyens qui ont participé au Pacte Forêt-Z

Action proposée	
Identifier les clubs et locations de quads, 4x4, VTT, pour mener des actions de sensibilisation auprès des usagers	
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les dégradations des chemins en lien avec des activités de loisirs
Constats	Conflits avec les propriétaires Dégradation des sols

	Dérangement de la faune
Acteurs concernés	Acteurs : loueurs et vendeurs de véhicules motorisés usagers de véhicules motorisés villages de vacances, campings, hôtels, gîtes office de tourisme journaux locaux communes applications (stava)
Freins à l'action	Arriver à toucher des usagers hors cadre de clubs Usagers réfractaires au contrôle
Incitatifs	
Plus-value	
Modalités à mettre en place	Avoir une action particulière pendant la nidification et la mise bas des cervidés (Actions de contrôle) Information large dans les bulletins municipaux
Prochaines actions	

Action proposée

Organisation de sorties avec les scolaires pour sensibiliser aux bonnes pratiques en forêt en terme de cueillette, déchets, propriété

Intention	Informier et sensibiliser les usagers pour éviter les incivilités
Constats	Risque de remplacement du vivant par du virtuel Perte de culture locale Davantage d'incivilités car davantage de fréquentation
Acteurs concernés	Écoles primaires, corps enseignant Collèges/département Mairies Associations
Freins à l'action	Moyens financiers

	Manque de personnel encadrant Temps et énergie des professeurs Cadre réglementaire
Incitatifs	Organiser une journée dans les écoles
Plus-value	Préservation des milieux Moins d'incivilités
Modalités à mettre en place	Organiser une sortie avec des professeurs des écoles Associer les associations pour épauler les professeurs pour le contenu, le parcours, etc S'intégrer aux actions déjà existantes (Cofor, ONF)
Prochaines actions	Réunir les directeurs d'établissement pour tester leur motivation Travailler le pacte

<u>Action proposée</u>	
Demander l'identité aux vendeurs de champignons, cueilleurs, pour contrôler Action de police auprès des cueilleurs à but lucratif (semi-professionnels)	
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les abus de prélèvement liés à la cueillette
Constats	Cueillette abusive
Acteurs concernés	Acheteurs Courtiers Magasins locaux Restauration Marché (organisateur)
Modalités à mettre en place	Se renseigner sur ce qui se fait ailleurs
Prochaines actions	

<u>Action proposée</u>	
Communiquer et sensibiliser via les applications collaboratives de randonnées, VTT, 4x4,...	
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les dégradations des chemins en lien avec des activités de loisirs
Constats	Chemins endommagés Faune dérangée
Acteurs concernés	Propriétaires Elus ONF
Freins à l'action	Les gens aiment sortir hors des sentiers battus
Incitatifs	Sensibilité environnementale Peur du contrôle
Plus-value	Préservation de l'état des sols Accès aux chemins
Modalités à mettre en place	Identifier les interlocuteurs Prendre contact avec eux
Prochaines actions	

<u>Action proposée</u>	
Disposer des panneaux d'affichage dans les communes et en forêt pour sensibiliser à la cueillette	
Intention	Organiser, encadrer, réglementer pour éviter les abus de prélèvement liés à la cueillette
Constats	Destruction des milieux Augmentation des tensions
Acteurs concernés	Propriétaires forestiers Cueilleurs Usagers de la forêt/promeneurs Elus

	France Bois Forêt
Freins à l'action	Difficile de demander aux gens d'être vertueux si on ne l'est pas soi-même
Incitatifs	
Plus-value	Evolution de la conscience collective Action complémentaire au contrôle Permet de toucher tout le monde, y compris les enfants Faire évoluer les consciences
Modalités à mettre en place	Communication positive Montrer ce que la filière fait elle-même Montrer l'exemple
Prochaines actions	Travailler les supports Travailler la diffusion, le plan de diffusion Diffuser ces mêmes visuels sur les réseaux sociaux Faire du démarchage

Orientation 2.2 : Des pratiques de gestion et de chantiers qui respectent les usages et aménagements

<u>Action proposée</u>	
Intégrer des chemins de randonnées et de tourisme dans le Mode Op'	
Intention	Limitier la dégradation des chemins et favoriser leur remise en état pour garantir leur praticabilité
Constats	Dégradation de l'offre touristique ± durable
Acteurs concernés	<u>Acteurs</u> : Collectivités ETF, exploitants Propriétaires <u>Bénéficiaires</u> : Secteur touristique Secteur sportif Association de randonnées
Freins à l'action	Temporalité des chantiers Réactivité des parties prenantes

	Non obligation
Incitatifs	
Plus-value	Permettre aux usagers de maintenir leur fréquentation malgré l'exploitation
Modalités à mettre en place	Cartographie Mettre en place des itinéraires bis avec RELF
Prochaines actions	

<u>Action proposée</u>	
Non-exploitation dans les espaces sensibles	
Intention	Meilleure sauvegarde des milieux et des services
Constats	Davantage de dégradation des écosystèmes et des services écosystémiques
Acteurs concernés	Propriétaires Citoyens
Freins à l'action	
Incitatifs	
Plus-value	Préservation des écosystèmes et des services écosystémiques
Modalités à mettre en place	Mettre en place une fiscalité/compensation/rémunération/rachat
Prochaines actions	

<u>Action proposée</u>	
Observatoire de la voirie forestière	
Intention	Limiter la dégradation des chemins et favoriser leur remise en état pour garantir leur praticabilité
Constats	Davantage de dégradations, plus rapide et davantage de conflits d'usage
Acteurs concernés	Mairies ETF/exploitants

	Propriétaires Usagers Mode Op
Freins à l'action	Personnel formé – coût de fonctionnement
Incitatifs	
Plus-value	Dégradation plus lente des chemins, pistes, ... Economies et meilleure gestion de l'eau
Modalités à mettre en place	« garde-champêtre » mutualisé Référents formés sur plusieurs communes et pour plusieurs activités (voirie, chasse) Formation aux élus 1 structure unique comme interlocuteur de Mode Op
Prochaines actions	Budgétiser Moyen de former ? Concertation intercommunale

Orientation 2.3 : Des opportunités d'échange et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

<u>Action proposée</u> Vis ma vie de...	
Intention	Favoriser l'échange, l'inter-connaissance, mieux se comprendre
Constats	De moins en moins de recrutement dans la filière forêt-bois, notamment dans les scieries Méconnaissance de la diversité des métiers en lien avec la méconnaissance du fonctionnement de la forêt
Acteurs concernés	Organisation : Collectivités, PNR Acteurs : Propriétaires forestiers Travailleurs de la forêt et du bois, notamment les scieurs Bénéficiaires : Grand public
Freins à l'action	Mise en sécurité des personnes, ne pas les exposer à des activités dangereuses Peu de personnes seraient concernées par l'action (nombre limité de participants), sauf si on fait des vidéos

Incitatifs	Budget pour l'organisation Temps passé par les personnes concernées
Plus-value	Ancrer par l'expérience ou du moins rendre visible les activités en forêt et dans la filière bois Rendre de la noblesse à ces métiers Attirer des jeunes et moins jeunes dans ces métiers
Modalités à mettre en place	Proposer des ateliers pour les habitants et les touristes : visite de scierie, journée de martelage, visite d'un chantier forestier,...
Prochaines actions	Ouvrir au public, ou aux jeunes, les journées martelage que l'ONF propose déjà aux élus.

<u>Action proposée</u>	
Création d'un réseau de forêts nourricières – 100 forêts nourricières	
Intention	Favoriser l'échange, l'inter-connaissance, mieux se comprendre
Constats	Manque de forêts lieux d'échanges et d'apprentissage Mourir de faim !
Acteurs concernés	<u>Organisation</u> : Collectivités <u>Acteurs</u> : Propriétaires forestiers dont les forêts sont proches de centres urbains <u>Bénéficiaires</u> : Grand public
Freins à l'action	Méconnaissance de ce type forêts mais informations possibles sur le territoire (voir Olivier Marx) Besoin de mettre en lien les acteurs concernés
Incitatifs	Experts sur le territoires Vergers conservatoires pouvant servir au territoire et à d'autres territoires
Plus-value	Augmenter la proportion et la diversité de la production locale de nourriture : champignons, fruits, petits fruits, ...
Modalités à mettre en place	Référencer les expérimentations de forêts nourricières Développer et améliorer ce qui peut être nourricier Organiser des chantiers participatifs pour mettre en

	<p>place/favoriser ces forêts</p> <p>Organiser des visites dans des forêts nourricières du territoire ou d'ailleurs</p>
Prochaines actions	<p>Rencontrer David de Brousse qui a mis en place une forêt nourricière</p> <p>Organiser des visites de forêts nourricières</p> <p>Créer une association « 100 forêts nourricières »</p>

<u>Action proposée</u>	
Organiser des temps d'échanges multi-acteurs sur les risques	
Intention	Organiser collectivement la gestion des risques liés au changement climatique
Constats	<p>Crainte d'une augmentation des conflits, des accidents en forêts, des incivilités dans les 2 sens (visiteurs/propriétaires), de fermetures de forêts</p> <p>Manque de regards croisés, de temps d'échanges multi-acteurs pour mettre en place des actions de prévention et gestion des risques</p>
Acteurs concernés	<p><u>Organisation</u> : Collectivités</p> <p><u>Acteurs</u> :</p> <p>SDIS</p> <p>Travailleurs de la forêt</p> <p><u>Bénéficiaires</u> :</p> <p>Propriétaires forestiers</p> <p>Exploitants forestiers</p> <p>Randonneurs, VVTistes, cueilleurs</p> <p>Enfants via les écoles</p>
Freins à l'action	Difficultés pour faire venir des professionnels de la forêt en statut d'indépendant : temps de travail non rémunéré
Incitatifs	<p>Sujet mobilisateur pour poursuivre le dialogue multi-acteurs</p> <p>Importance de la prise de conscience des acteurs par rapport risque incendie, dépérissement, fréquentation, ...</p> <p>Prendre des temps en forêt sur les chantiers</p>
Plus-value	<p>Diminution des risques incendies</p> <p>Gestion plus diversifiée et résiliente</p> <p>Interventions moins impactantes pour le milieu</p>

Modalités à mettre en place	Proposer des lectures de paysages, des visites de chantier, des réunions « regards croisés sur les risques en forêt », en mettant à égalité les savoirs d'expériences et les autres savoirs.
Prochaines actions	Organisation par le consortium de temps d'échanges dans les communes à risque ?

Thème 3 : Place et contribution des forêts aux dynamiques de territoire

Orientation 3.1 : Contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

<u>Action proposée</u>	
Continuer le dialogue, assumer les conflits qui peuvent émerger, assumer les controverses	
<u>Intention</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager un dialogue dans la durée pour penser et définir ensemble des stratégies territoriales sur le devenir de la forêt et faire exister la forêt et les enjeux sur la forêt dans tous les espaces de concertation territoriale et les outils de planification et d'aménagement
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la forêt dans l'aménagement du territoire - Faire de la forêt un vrai sujet débattu / concerté
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Partenaires - Professionnels - Habitants
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un espace de dialogue - Accompagner le dialogue
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le lien aux démarches à venir (PLUi, PCAET,...)
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Peur du conflit - Question du pilotage de la démarche
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Des cadres existants (CFT,...) - Démarches réglementaires à venir (PLUi, ...)
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Statu quo, consensus mou ? - Conflits d'occupations du territoire

<u>Action proposée</u>	
Envisager une évolution « agricole » dans sa diversité (agroforesterie, agropastoralisme) sur les secteurs forestiers peu productifs (par exemple déperissant face au changement climatique)	
<u>Intention</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les acteurs du territoire pour inciter / favoriser la réouverture des paysages
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la diversité des productions agricoles - Accueillir des porteurs de projets agricoles - Rouvrir le paysage
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités : Conseil régional, Conseil départemental, Communes - Chambre d'agriculture, organismes agricoles
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Profiter des expériences d'autres territoires tels des PNR (prévoir un voyage d'étude, ...) - Créer un dialogue entre forestiers et agriculteurs : privilégier une approche participative plutôt que des règles qui font peur
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les secteurs concernés - S'appuyer sur des retours d'expérience - Rechercher des porteurs de projet - Éventuellement, travailler à la maîtrise foncière de ces secteurs ?
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'agriculteur - Activité agricole envisagée peu rémunératrice (question de la viabilité) - Propriétaires ne voulant pas faire évoluer leur occupation du sol
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures agri-environnementales, paiement pour services environnementaux (aides financières) - Conscience collective - Volonté politique locale
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution naturelle spontanée - Risque incendie - Abandon / enfrichement de certains villages

Orientation 3.2 : Contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

<u>ACTION proposée</u>	
Organiser un évènement fédérateur permettant de valoriser la forêt du Livradois-Forez auprès d'un public large (« La coupe du Monde de la Forêt ! »)	
<u>Intention</u> :	Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Donner envie aux jeunes de s'intéresser aux métiers de la filière bois-forêt - Mettre en avant la valorisation locale du bois à travers les acteurs locaux de la filière - Attirer de nouvelles populations (touristiques ou autres)
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un public large : habitants du territoire et acteurs locaux, population touristique ou autre (des visiteurs pouvant avoir un projet d'installation sur le territoire. - En particulier : <ul style="list-style-type: none"> o les jeunes du territoire o les jeunes ou adultes en formation ou ayant un projet de formation dans le domaine de la forêt et du bois o les acteurs de la formation (lien aux centres de formation initiale ou continue, notamment à Brioude et Noirétable) o les sylviculteurs, transformateurs et artisans o les acteurs du tourisme
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Combinaison de plusieurs modalités qui pourraient se combiner dans un programme large sur la thématique de la forêt avec par exemple la possibilité de découvrir les métiers locaux du bois, des lieux démonstratifs, une course VTT, etc. - Communiquer sur une image forte (lien à un récit territorial) : avec des moyens « puissants », s'appuyer sur le digital
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser et organiser un écosystème d'acteurs en s'appuyant notamment sur des relais locaux (camping, acteurs du sport et de la culture), des sponsors, ... - Faire le lien avec les centres de formation (Brioude, Noirétable)
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un point de vigilance à avoir sur la manière dont la forêt est promue, ce qui doit être en accord, en cohérence et au service de la vision commune (notion de multifonctionnalité)

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les retombées économiques pour le territoire de l'utilisation du bois local - Mobiliser les propriétaires
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de certaines pratiques (coupes rases ou autres) économiquement douteuses - Appauvrissement culturel (besoin de faire vivre un récit territorial)

<u>Action proposée</u>	
Construire, porter, partager et diffuser un récit territorial sur la forêt dans le Livradois-Forez	
<u>Intention</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant de ce qu'apporte la forêt autre que les aspects économiques (mettre en avant des éléments de « fierté » liés à la biodiversité, au cadre de vie, faire le lien à la dimension culturelle, à travers par exemple les lieux-dits
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Tout le monde, et en premier lieu dans les constructions collectives - Les acteurs du territoire au sens large
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une charte que tout le monde pourrait signer autour d'une vision de la forêt de son devenir demain (avec les valeurs portées en commun, les incertitudes, ...) - Mettre en place un réseau de sites supports pour rendre concret et nourrir ce récit territorial : des forêts écoles, un réseau de placettes de suivi, des lieux de transformation, ... - Faire vivre le récit territorial à travers diverses modalités d'échange, comme par exemple des rencontres / cercles de discussion dans les villages > penser des modalités de mise en dialogue - Rassembler et/ou construire des supports au service de ce récit territorial
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> -
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Le modèle actuel productiviste
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en évidence les retombées économiques pour le territoire de l'utilisation du bois local - Mobiliser les propriétaires

Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de certaines pratiques (coupes rases ou autres) économiquement douteuses - Appauvrissement culturel (besoin de faire vivre un récit territorial)
---	---

<u>Action proposée</u>	
Redéfinir à l'échelle territoriale un cadre fiscal plus incitatif avec des principes d'exonération ou clauses spécifiques pour favoriser des forêts diversifiées	
<u>Intention</u>	Faire exister la forêt dans l'identité du territoire et la valoriser comme vecteur d'attractivité
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Rééquilibrer le cadre fiscal actuel en faveur de la diversification des forêts - Favoriser l'adaptation au changement climatique
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers - Élus - Habitants
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Retravailler dans le cadre de la procédure prévue à cet effet les conditions d'exonération (par exemple en cas de choix d'une libre évolution), et les classes d'imposition (par exemple pour favoriser le sapin plutôt qu'une coupe rase avec replantation)
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes elles-mêmes, une part non négligeable de leurs recettes fiscales étant liée à la forêt
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	-

Orientation 3.3 : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

<u>Action proposée</u>	
Valoriser les métiers manuels de la forêt, le « fait main » par un label « made in Livradois-Forez »	
<u>Intention</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser

Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir des métiers - Eviter de remplacer l'Homme par la machine - Prendre soin des sols
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Propriétaires forestiers - Citoyens, associations de village - Communes Forestières - Entreprises forestières - Coopératives - Centres de formation
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Créer le label dans un cadre partenarial > lien avec un processus plus large de dialogue ? - Mettre en place de pratiques douces pour la gestion forestière (par exemple le débardage par câbles, l'utilisation de la force animale,...) > comment soutenir / développer ces activités - Développer la transformation et l'artisanat local autour du bois ? > comment soutenir / développer ces activités
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter 2 € / m³ - Créer et communiquer sur le label - Mise en place de formations de débardage doux
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des prix pour les consommateurs
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Extractivisme continu - Descente énergétique - Perte de puits de carbone - Perte de ressources

Action proposée	
Organiser des sorties scolaires annuelles au centre de formation professionnelle de Noirétable, sur les métiers sobres en énergie fossile	
<u>Intention</u>	: Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les métiers de la forêt et du bois auprès des jeunes et favoriser leur attractivité
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de formation - Etablissements scolaires du territoire, Rectorat

	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, Département, Région - Associations de parents d'élèves
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser le Rectorat - Dégager des moyens pour les établissements - Solliciter des financements auprès des collectivités compétentes - Mettre en place des bus
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de temps pour les sorties scolaires
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Extractivisme continu - Descente énergétique - Perte de puits de carbone - Perte de ressources

<u>Action proposée :</u>	
Sensibiliser le consommateur sur les rémunérations derrière l'achat de bois / produits en bois et sur les métiers du bois	
<u>Intention</u>	Rendre les métiers de la forêt et du bois attractifs, les valoriser
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Garder de la valeur ajoutée - Maintenir les savoirs faire - Garder et développer la population
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Consommateurs - Filière de transformation - Organismes de formation
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de travail et la rémunération - Labelliser pour utiliser l'attachement au territoire, renforcer un sentiment de fierté - Communiquer sur le bois qui dure
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de personnes formées - Niveau de rémunération

Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	- De moins en moins de ces métiers présents sur le territoire

<u>Action proposée</u>	
Développer des coopératives pour la valorisation collective des bois	
<u>Intention</u> :	Favoriser la valorisation économique de certaines essences, pour favoriser la diversité / Mieux trier les bois lors des chantiers lorsqu'ils sont de qualité
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	- Permettre une meilleure valorisation des bois
Quels sont les ACTEURS concernés ?	- Propriétaires - CNPF / CRPF - ONF - Coopératives
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	- Remettre en commun la valorisation du bois - Mettre en ligne les ventes - Former au triage du bois
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	-
Quels sont les FREINS à l'action ?	- Des petites structures -
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	- Statu quo - Perte de valeur ajoutée - Perte de matière

<u>Action proposée</u>	
Intégrer la filière feuillus locale par ex se rapprocher des fabricants d'escaliers pour valoriser le potentiel des feuillus	
<u>Intention</u>	Favoriser la valorisation économique de certaines essences, pour favoriser la diversité / Développer la filière hêtre en aval / Retrouver la deuxième transformation
Quelles seraient les PLUS-VALUES de l'action ?	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une meilleure valorisation des bois - Garder la valeur ajoutée sur le territoire - Maintenir de l'activité sur le territoire
Quels sont les ACTEURS concernés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole de menuiserie - Scieries - Propriétaires forestiers
Quelles sont les MODALITES à mettre en place ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les propriétaires forestiers aux possibilités de valorisation du hêtre - S'inspirer du plan sapin pour garder des scies à ruban - Mobiliser les acteurs de proximité de la deuxième transformation
Quels seraient les PROCHAINS PAS ?	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les acteurs de la filière - Travailler sur l'offre de formation - Communiquer sur ces métiers - Cartographier les acteurs de la deuxième transformation
Quels sont les FREINS à l'action ?	-
Quels sont les INCITATIFS à l'action ?	-
Si on ne faisait RIEN, qu'est-ce qui se passerait ?	<ul style="list-style-type: none"> - Hêtre utilisé en bois de chauffage - Perte de valeur

Pacte Forêt-Z

Projet d'adaptation au changement climatique par la concertation dans les territoires Forêt-Z



Avec le soutien financier de :



UCFF
Les Coopératives Forestières



UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE POUR L'ADAPTATION DES FORÊTS DU LIVRADOIS-FOREZ FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le « Projet d'Adaptation au changement climatique par la Concertation dans les Territoires Forêt-Z » (PACTE Forêt-z) est un processus expérimental de dialogue territorial. Il vise à associer les parties prenantes du territoire dans la prise en compte des effets du changement climatique sur les forêts et paysages et à intégrer les enjeux du territoire et faciliter la cohabitation des différents usages en forêt.

PACTE Forêt-z a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de la DRAAF.

Il est piloté par un consortium de neuf membres, composé de représentants de collectivités locales, d'acteurs économiques de la filière forêt-bois, d'acteurs représentant les propriétaires forestiers et d'acteurs associatifs du domaine de l'environnement :

- Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez,
- Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne,
- syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Livradois -Forez,
- Office National des Forêts,
- UCF (Union des Coopératives forestières),
- Centre Régional de la Propriété Forestière,
- Union Régionale des Associations de Communes Forestières AURA,
- LPO Auvergne-Rhône-Alpes,
- France Nature Environnement.

LE DIALOGUE TERRITORIAL, UN LEVIER DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION

Le territoire, à travers la diversité de ses organismes, mais aussi grâce à l'implication de ses habitants, s'est pleinement saisi de l'opportunité offerte par le dialogue territorial « **PACTE Forêt Z** » pour réfléchir collectivement à l'adaptation des pratiques et usages, des conditions de gestion et des équilibres face au changement climatique qui touche les forêts. Cette démarche a permis une montée en compétences collective sur le rôle essentiel que joue la forêt dans **l'équilibre et la vitalité du Livradois-Forez**.

Toutefois, tout au long de la démarche, il est apparu que la question du changement climatique n'a pas toujours trouvé toute sa place dans les échanges. La méthode employée, centrée sur les besoins et attentes du territoire, a parfois atténué la mise en lien explicite entre ces enjeux et ceux du climat. Par ailleurs, le lien avec le programme CISyFE n'a pas émergé avec la clarté initialement souhaitée.

Ces constats n'enlèvent rien à la richesse du processus engagé, qui a permis de renforcer la connaissance collective du territoire forestier. En effet, si la forêt est essentiellement privée et porte une filière bois qui fait vivre le tissu économique local, le processus a permis de mettre en lumière, puis de (re)définir, la place centrale qu'occupe la forêt dans l'aménagement du territoire, dans son identité, son attractivité, son cadre de vie et ses paysages.

Le dialogue a également permis de **poser et de comprendre les besoins de chacun**, d'**identifier les points de convergence** tout en **mettant en mots les désaccords persistants**, dans un esprit d'écoute et de respect mutuel. Ce dialogue constitue un **socle pour une collaboration solide**.

UN PACTE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR DES FORÊTS VIVANTES, FONCTIONNELLES ET PRODUCTIVES

Au fil des échanges, le dialogue instauré entre les neuf structures membres du consortium s'est révélé particulièrement riche et constructif. Fortes de ce constat et conscientes de la valeur de cette **dynamique collective**, ces structures se sont accordées, **au travers du PACTE présenté ci-dessous**, sur la nécessité de **poursuivre ce dialogue dans la durée**, notamment à travers l'organisation d'une réunion annuelle dédiée au suivi et à la poursuite de cette réflexion commune.

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION

A chaque temps d'ateliers, les paroles et les productions des participants ont été recueillies. **Toutes ces informations ont permis de dessiner une vision pour notre territoire forestier de demain**. Cette vision n'est pas un consensus, mais le reflet des différents apports des participants. Ensuite, les neufs partenaires du consortium à l'origine de la démarche se sont à leur tour concertés pour **transformer ce travail en orientations communes**. Cela donne lieu à un **pacte pour accompagner la transition du territoire dans le cadre du changement climatique pour des forêts vivantes, fonctionnelles et productives**.

Structuré selon les 3 grandes thématiques ayant émergé de la concertation, le présent pacte, signé par les partenaires à l'origine de la concertation, permet de présenter les axes d'actions retenues par les partenaires pour leur collaboration dans les années à venir et d'établir des bonnes pratiques auxquelles peuvent souscrire d'autres acteurs en se joignant au pacte.

LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DU CONSORTIUM

1. Reconnaître et valoriser la concertation

Pour les membres du consortium, la signature de ce Pacte est **l'engagement de reconnaître la valeur des contributions des participants** aux ateliers de la concertation du Pacte Forêt-Z. En tant que membres du comité de pilotage de la démarche, les membres apportent des réponses aux participants, par les différentes actions du présent pacte. Les membres s'engagent donc à rester fidèles à ses principes. Les membres veilleront à sa compatibilité avec la charte du Parc naturel régional Livradois-Forez et avec la charte forestière de territoire d'Ambert Livradois-Forez.

2. Promouvoir le Pacte et fédérer les acteurs

En signant ce Pacte, les membres s'engagent à le valoriser dans leurs structures et dans leurs événements. Promouvoir le présent Pacte, c'est fédérer les acteurs locaux et les faire adhérer à celui-ci. L'appartenance à la dynamique du Pacte pourra prendre d'une communication conjointe des structures partenaires.

3. Pérenniser le dialogue et le suivi collectif

Les membres du consortium s'engagent à maintenir la dynamique de dialogue, en participant à des échanges d'expérience entre les acteurs du territoire. Un tableau de retour d'expérience sera alimenté afin de les capitaliser, d'une manière simple et frugale.

Afin de nourrir le dialogue entre les membres, ce pacte instaure la tenue d'un comité de suivi annuel entre les membres du consortium porteur du projet.

Conscients qu'il n'y a pas consensus aujourd'hui sur tous les points, les signataires du Pacte s'engagent néanmoins à poursuivre les échanges par le dialogue, pour avancer dans l'adaptation des pratiques en gardant en ligne de mire ce qui a émergé de la concertation.

UN PACTE OUVERT À TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Ce pacte vise l'implication des acteurs locaux : associations de propriétaires sylviculteurs, associations d'usagers, élus... Par leur signature, les acteurs s'engagent à suivre et à promouvoir les bonnes pratiques. **Il est donc possible pour chacun, structure ou particulier, d'adhérer à ce pacte** lors de sa signature collective le 17 novembre 2025 ou *a posteriori*.

THÈME 1

DES FORÊTS EN TRANSITION DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ACCOMPAGNEMENT AUX ÉVOLUTIONS DE PRATIQUES DE GESTION

Orientation 1.1 : Des peuplements et forêts plus diversifiés

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Faire connaître les outils aides à la décision existantes et développer de nouveaux outils pour accompagner les propriétaires et gestionnaires forestiers et leur permettre de choisir l'itinéraire de gestion en connaissance de cause ;
- Encourager les modes de gestion favorisant la diversité forestière avec une prise en compte des enjeux multifonctionnels ;
- Expérimenter et étudier les possibilités d'itinéraires de gestion adaptatifs en s'appuyant sur le partage de connaissances avec un dialogue multi-acteurs ;
- Évaluer et objectiver à la fois la représentation, la répartition et l'évolution des types de forêts et peuplements sur le territoire pour mieux dialoguer ;
- Raisonner les coupes rases en s'appuyant sur des diagnostics sanitaires et sylvicoles complets ;
- Favoriser la valorisation économique d'autres essences que les résineux.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Proposer des temps d'échange pour outiller les propriétaires et leur permettre de se poser les bonnes questions pour adapter leurs forêts au changement climatique ;
2. Encourager la réalisation de diagnostics sylvicoles complets ;
3. S'appuyer sur des parcelles vitrines, dont celles du programme CISyFE, qui valorisent les expérimentations locales.

La discussion est toujours ouverte sur les points suivants, et les partenaires s'engagent à poursuivre le dialogue :

Les partenaires s'entendent sur l'importance de diminuer les cas de recours à la coupe rase mais :

- De nombreux participants et membres du consortium estiment qu'elle est à limiter aux cas d'impasse sylvicole (acte qui s'impose par le contexte, notamment climatique), d'autres estiment qu'il s'agit d'un acte de gestion courante. Par ailleurs, la notion d'impasse sylvicole est également sujette à discussions.
- Les membres du consortium ne s'accordent pas sur la nécessité d'éviter les ruptures brutales dans le paysage par la réduction du recours à la coupe rase. Ils s'accordent néanmoins sur l'importance de favoriser les coupes progressives.

Les partenaires s'accordent sur la nécessité de diversifier les forêts. Les désaccords persistent sur :

- la part de diversification des essences
- le type de diversification (depuis celles s'appuyant sur les essences autochtones et les dynamiques naturelles jusqu'aux programmes d'intégration d'essences allochtone nouvelles)
- les modalités pour aller vers cette diversification (plantation en plein versus introduction par enrichissement).

UN PACTE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR DES FORÊTS VIVANTES, FONCTIONNELLES ET PRODUCTIVES

Orientation 1.2 : Des modalités et pratiques de gestion qui préservent les sols et la richesse des écosystèmes forestiers

Les partenaires s'accordent sur :

- Favoriser des pratiques d'exploitation forestière qui préservent les sols ;
- Optimiser l'organisation des chantiers pour plus de marges de manœuvre sur les modalités de réalisation ;
- Encourager des pratiques de gestion intégrant la préservation de la richesse de l'écosystème forestier, dont la libre évolution volontaire (non-intervention choisie) ;
- Étudier pour mieux connaître l'intérêt économique des services rendus par la nature et mieux en tenir compte dans les décisions de gestion ;
- Favoriser la création d'espaces de transition entre forêts et milieux ouverts, notamment de lisières étagées.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Renforcer les actions existantes en matière de formation / information des propriétaires et gestionnaires forestiers, ainsi que des entrepreneurs de travaux forestiers, en incluant les items précédemment cités ;
2. Faire connaître et former aux outils existants permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'exploitation forestière ([IBP](#), [Biodiv'AuRA](#), [ForêtVAL...](#)) ;
3. Promouvoir les systèmes de certification forestière ayant des exigences en matière de préservation des sols et de la biodiversité ;
4. Pérenniser la mise en œuvre d'une gestion de qualité par la promotion des métiers pour favoriser l'installation d'entrepreneurs de travaux forestiers, sensibilisés, sur le territoire.

Orientation 1.3 : Plus de propriétaires mobilisés et actifs pour la gestion de leur forêt

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Favoriser le regroupement de propriétaires pour une mise en gestion commune ;
- Favoriser la mise en gestion des parcelles délaissées ;
- Donner une place à la libre évolution comme choix de gestion (réservoir de biodiversité).

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Promouvoir les structures de regroupement permettant la rédaction et la mise en œuvre d'un document de gestion commun entre propriétaires privés (regroupement en ASLGF, en coopérative, en groupement forestier, etc.) et accompagner leur émergence ;
2. Promouvoir les documents de gestion durable ;
3. Promouvoir et faire connaître les outils existants pour la vente et l'acquisition de parcelles.

LES BONNES PRATIQUES - THÈME 1

Privilégier des modes de gestion souples et adaptables

- S'adapter aux évolutions climatiques, écologiques et économiques en gardant une diversité de choix possibles.
- Expérimenter et partager les retours d'expérience pour nourrir une gestion forestière en transition.

Renforcer la résilience écologique et la biodiversité

- Favoriser les scénarios sylvicoles impliquant une diversification des essences
- S'appuyer sur une observation fine du milieu pour adapter les itinéraires de gestion.
- Conserver des arbres morts, des vieux bois et des arbres "habitats" pour favoriser la biodiversité.
- Rappeler l'importance de l'enjeu du renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique.

Diversifier les essences et les structures

- Favoriser un mélange d'essences, notamment feuillus, et choisir des essences adaptées à la station.
- S'appuyer sur les dynamiques naturelles (régénération naturelle) autant que possible, y compris dans les secteurs dominés par les résineux.
- Encourager l'introduction raisonnée d'essences plus résistantes au changement climatique, en appui aux espèces locales, en s'appuyant sur des diagnostics complets.
- Valoriser les structures forestières complexes.

Améliorer la qualité paysagère des forêts

- Créer des espaces de transition, des clairières, des lisières naturelles et des zones plus lumineuses.
- Offrir des forêts plus accueillantes, diversifiées, moins monoformes, au bénéfice des habitants, des promeneurs et de la biodiversité.

THÈME 2 - EVOLUTION DES USAGES ET RENFORCEMENT DU DIALOGUE MULTI-ACTEURS POUR DES FORÊTS MULTIFONCTIONNELLES, ROBUSTES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ACCUEILLANTES DANS LE RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ.

Orientation 2.1 : Des usages de loisir qui respectent les écosystèmes et propriétés forestières pour des forêts qui restent accueillantes

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Définir des règles de bonne conduite et d'usages en forêt et les faire connaître ;
- Informer les usagers sur les coupes et travaux forestiers en cours dans une forêt ;
- D'impliquer les usagers dans la préservation de l'environnement et leur permettre de s'impliquer en ce sens.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

- S'appuyer sur des supports pédagogiques tels que les panneaux pour expliquer les coupes et travaux en forêt.
- Renforcer les actions de sensibilisation (dans les écoles, auprès des associations d'usagers...) en y intégrant les principes fédérateurs du Pacte.

Orientation 2.2 : Des pratiques de gestion et des chantiers qui respectent les usages et aménagements

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Prévenir la dégradation des chemins lors des chantiers forestiers et favoriser leur remise en état pour garantir leur praticabilité ;
- Développer des schémas de desserte prenant en compte l'ensemble des fonctionnalités de la forêt.
- Préserver les aménagements et la signalétique liés à la randonnée et autres usages récréatifs reconnus.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

- 1- Travailler au dialogue entre propriétaires, gestionnaires de voiries, usagers et acteurs de la filière
- 2- Intégrer les enjeux liés aux chemins de randonnées et autres itinéraires qualifiés et balisés dans le Mode'Op.

Orientation 2.3 : Des opportunités d'échanges et dialogue pour mieux se comprendre mutuellement, et accompagner les transitions de pratiques et usages, dans ce contexte de changement climatique

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Favoriser l'échange, l'interconnaissance et le dialogue pour mieux se comprendre ;
- Poursuivre le dialogue sur les évolutions de pratiques et d'usages dans le contexte d'évolution climatique et de transition ;
- Organiser collectivement la gestion des risques liés aux évolutions climatiques.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

- 1- Donner les clefs de compréhension des choix de gestion, informer sur les différents types de forêt et faire connaître la filière.
- 2- S'appuyer sur des rencontres multi-acteurs en y intégrant les principes fédérateurs du Pacte ; favoriser les croisements de regard et faire découvrir d'autres expériences d'usage (« Vis ma vie de... »).
- 3- Se concerter autour de la gestion des risques induits par le changement climatique en lien avec la fréquentation en forêt, tenant compte de la responsabilité des propriétaires. Exemples : incendie, chutes d'arbres...

LES BONNES PRATIQUES DU THÈME 2

Préserver les sols forestiers et la desserte forestière

- Prévenir les risques de déversement de carburants, huiles, ou autres polluants.
- Limiter la circulation des engins aux cloisonnements pour ne pas tasser les sols.
- Adapter les périodes et moyens techniques de mise en œuvre des travaux à la fragilité des sols pour limiter l'érosion et le compactage.
- Éviter le passage d'engins motorisés dans ou à proximité immédiate des zones humides pour ne pas compacter les sols ni perturber les milieux. Utiliser des techniques de débardage adaptées pour minimiser l'impact.
- En cas de dégradation, remettre en état les voiries.
- Pour les usages de loisirs, rester sur les sentiers balisés et chemins publics pour protéger le sol, limiter l'érosion, préserver les habitats naturels et respecter la propriété privée et publique.

Respecter la flore, la faune et leurs habitats

- Éviter les opérations forestières dans les zones identifiées comme à forts enjeux environnementaux (nidification, reproduction, etc.) durant la période critique. Signaler la présence de nid ou espèce remarquable.
- Maintenir ou restaurer la végétation arborée le long des berges pour assurer l'ombrage, la stabilité des sols, et la qualité de l'eau.
- Respecter les interdictions d'allumer du feu en forêt.
- Respecter la réglementation s'appliquant aux espaces forestiers (interdiction de cueillir des plantes protégées, dépôts sauvages, cueillettes abusives de champignons).

Assurer la sécurité des usagers

- Installer une signalisation claire et visible pour annoncer la présence d'un chantier ou d'opérations en cours.
- Porter une attention particulière aux sentiers de randonnées balisés en informant des chantiers forestiers pouvant les impacter (anticipation de fermeture et information des utilisateurs).
- Essayer autant que possible de signaler les fermetures de sentiers, chemins de randonnée, pistes cyclables ou accès publics et veiller à la continuité des balisages en informant les organismes compétents en cas de rupture.
- Rester à distance des chantiers forestiers, ne pas interférer avec les opérations en cours, pour garantir la sécurité de tous.
- Ne pas escalader les piles de bois.
- Ne pas stationner sur les places de dépôts ou en bordures de chemins forestiers.
- Respecter les forestiers et le matériel forestier en place.

THÈME 3 : PLACE ET CONTRIBUTION DES FORÊTS AUX DYNAMIQUES DU TERRITOIRE DANS CE CONTEXTE ÉVOLUTIF

Orientation 3.1. : Une contribution des espaces forestiers aux paysages du territoire avec une vigilance à l'équilibre entre les grands types de milieux et activités

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Poursuivre le dialogue, assumer les conflits qui peuvent émerger et assumer les controverses ;
- Envisager une évolution « agricole » dans sa diversité (agroforesterie, sylvopastoralisme...) sur certains secteurs forestiers peu productifs ;
- Étudier le levier des paiements pour service écosystémique.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Favoriser une bonne prise en compte du changement climatique dans les documents d'aménagement du territoire.
2. Favoriser l'implication des habitants sur les outils de consultation locaux (enquêtes publiques...).

Orientation 3.2 : Une contribution des forêts à la dynamique économique et à l'attractivité du territoire

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Valoriser les événements fédérateurs autour de la forêt du Livradois-Forez et de sa filière auprès d'un public large ;
- Affirmer le rôle des forêts dans l'identité et l'économie du territoire (filiale bois, tourisme, attractivité territoriale) et faire du Livradois-Forez une destination de pleine nature basée sur la forêt.

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Mettre en valeur les acteurs de la filière forêt-bois dans les événements du territoire (y compris les associations locales de propriétaires sylviculteurs) et valoriser la forêt comme faisant partie de l'identité du territoire.
2. Promouvoir le Pacte dans les événements du territoire ;
3. Avoir une stratégie de communication autour du Pacte pour en faire perdurer la dynamique et caractériser les actions dans la continuité de ce projet.

La discussion est toujours ouverte sur les points suivants, et les partenaires s'engagent à poursuivre le dialogue :

- Les partenaires ne s'accordent pas sur l'intérêt d'intégrer la forêt dans les documents d'urbanisme du territoire (PLU(i), SCOT..).

Orientation 3.3 : Une filière forêt-bois qui amène de la valeur ajoutée sur le territoire

Les partenaires s'accordent sur l'importance de :

- Valoriser tous les métiers, y compris manuels, de la forêt et de sa filière ;
- Chiffrer et qualifier le manque de main d'œuvre ;
- Favoriser la rémunération de la qualité ;
- Sensibiliser, valoriser et faire connaître la chaîne de valeur des bois et de ses métiers ;
- Cartographier et faire connaître les unités de transformation sur le territoire ;
- Développer la filière aval sur la transformation du sapin et des feuillus ;
- Mieux trier les bois lors des chantiers pour optimiser la valorisation de la qualité.

UN PACTE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR DES FORÊTS VIVANTES, FONCTIONNELLES ET PRODUCTIVES

Les pistes d'actions envisagées en ce sens sont les suivantes :

1. Favoriser le circuit court en renforçant le maillage de scieries et la complémentarité entre scieries industrielles et de services sur le territoire ;
2. Favoriser l'installation de nouveaux entrepreneurs, notamment pour la reprise de scieries et pour le développement des activités de travaux forestiers, et promouvoir les métiers auprès des établissements d'éducation et de formation, en lien notamment avec le manque de bûcheron skidder.
3. Promouvoir et développer l'outil Bois des Territoires du Massif Central (BTMC) ;
4. Promouvoir la marque territoriale « Livradois-Foréz » auprès des entreprises de transformation du bois.

LES BONNES PRATIQUES - THÈME 3

Reconnaître la forêt comme un atout territorial majeur

- Valoriser la place de la forêt dans l'identité du territoire, son histoire, son économie, ses paysages, sa culture.
- Promouvoir les forêts comme des espaces vivants, multifonctionnels, accueillants et dynamiques.

Soutenir une économie locale fondée sur la ressource bois

- Promouvoir une gestion, une exploitation et une transformation durables, locales et responsables des forêts.
- Favoriser la transformation locale du bois et les circuits courts dans la construction, l'artisanat, l'énergie ou l'aménagement.
- Encourager les emplois durables et qualifiés dans la filière forêt-bois, depuis la sylviculture jusqu'à la transformation du bois.

Valoriser les usages récréatifs, éducatifs et touristiques

- Favoriser un accueil de qualité du public : sentiers balisés, signalétique, accessibilité, sécurité.
- Développer une offre touristique durable valorisant les paysages, le patrimoine forestier, la biodiversité et les savoir-faire locaux.
- Sensibiliser les visiteurs à la richesse des forêts et à la nécessité de leur préservation par une gestion durable adaptée dans un contexte de changement climatique.

SIGNATURE DES MEMBRES

